

# VERS QUELLES ACTIVITES VERS QUELS EMPLOIS POUR LES TERRITOIRES DU BASSIN GRENOBLOIS?

Tour d'horizon des idées des **Conseils de développement**



→ 2014  
Septembre



## Edito

Par **Thierry Schoebel**, coprésident du CLD Alpes Sud Isère

Le territoire Alpes Sud Isère regroupe les quatre pôles de l'Oisans, la Matheysine-Valbonnais-Beaumont, le Trièves et du Sud Grenoblois.

La création d'emplois et d'activités est une préoccupation lancinante pour les habitants d'Alpes Sud Isère. On constate, en effet, que l'écart entre le nombre d'actifs et le nombre d'emplois sur le territoire croît. Pour compenser ce déficit d'emplois dans le territoire, de plus en plus d'habitants se rendent tous les jours au centre de l'agglomération pour travailler avec les incidences que cela entraînent, notamment sur les déplacements, les commerces et la qualité de vie. Alpes Sud Isère devient de plus en plus un territoire dortoir.

Le SCoT du bassin grenoblois, en vigueur depuis décembre 2012, auquel adhère deux des pôles d'Alpes Sud Isère (Sud Grenoblois et Trièves), constate que ce phénomène de périurbanisation concerne, à des degrés divers, les quatre autres territoires périphériques de l'agglomération grenobloise créant des situations de déséquilibre et d'interdépendance. Cette périurbanisation s'accompagne en outre d'un étalement urbain important entraînant la disparition d'espaces naturels et agricoles.

Le SCOT prône de lutter contre cette périurbanisation par le rééquilibrage des territoires (en emploi notamment, ...), et ceci par une meilleure coopération entre les territoires.

En tentant de répondre à ces défis, le CLD Alpes Sud Isère a pris conscience qu'il est difficile de définir l'économie des territoires et a émis le souhait de mieux connaître les mécanismes économiques qui régissent l'économie territoriale.

En 2013, il décide d'engager une action de formation et d'analyse sur ce terrain et de le faire en collaboration avec les autres territoires de la région grenobloise (Grésivaudan, Grenoble Alpes Métropole, Pays Voironnais, Sud Grésivaudan).

L'objectif de ce travail a donc été de :

- identifier les ressorts de l'économie territoriale (économie productive, résidentielle, présente)
- comprendre les mécanismes de l'économie de nos territoires et porter un regard à l'échelle du grand espace de vie grenoblois
- repérer les spécialisations et réfléchir aux complémentarités pour s'adapter aux crises, imaginer un système équilibré, et en déduire des pistes d'action pour le développement de nos territoires

Cette action s'est déroulée d'avril 2013 à juin 2014. Six rencontres, ateliers ou conférences, nous ont permis de nous former et d'échanger. L'analyse économique est réalisée sur la base des études économiques existantes dans chaque territoire.

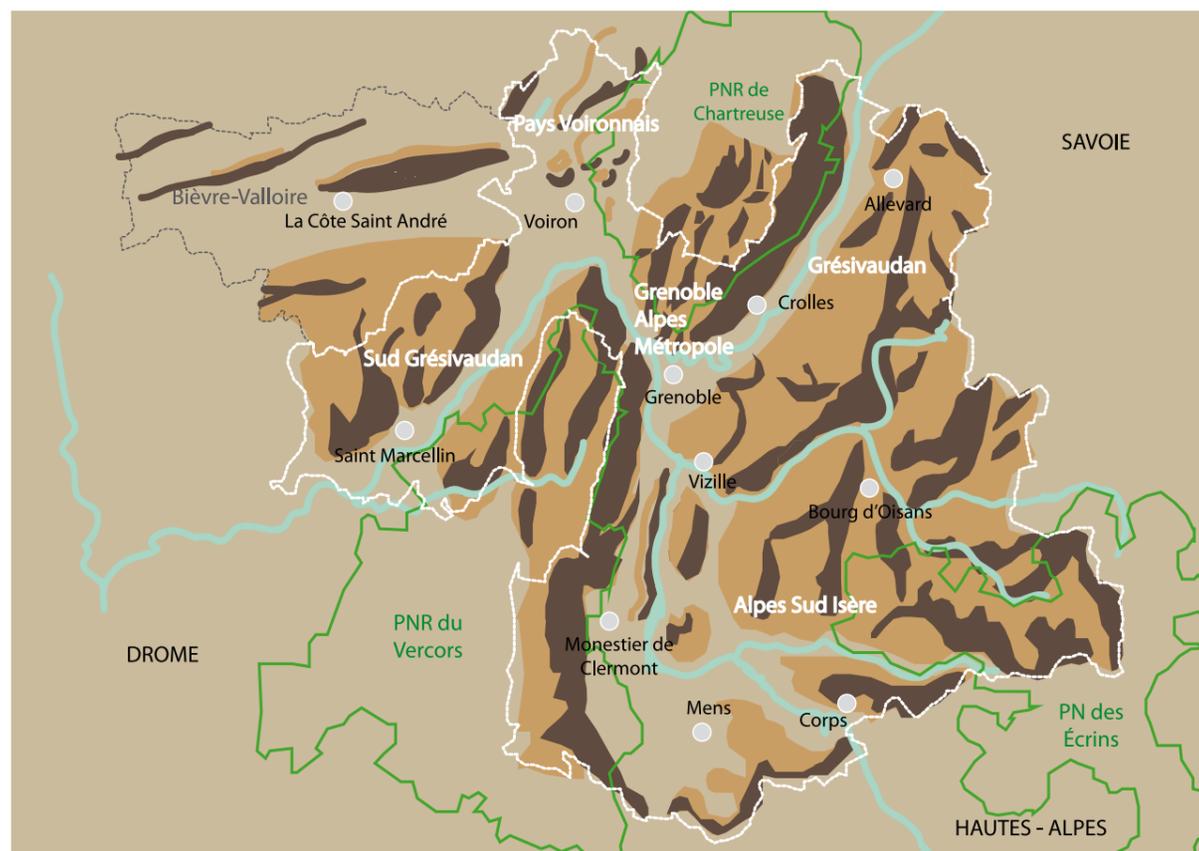
Nous avons été guidés dans notre travail par Magali Talandier, économiste-urbaniste, à l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble / Laboratoire PACTE, qui nous a apporté méthode et rigueur dans la démarche.

Des membres des Conseils de Développement du Grésivaudan, Métro, Voironnais, Sud Grésivaudan, avec parfois des techniciens et des élus, se sont particulièrement impliqués avec nous dans cette démarche. Plus ponctuellement, nous avons été en contact avec des interlocuteurs de Chartreuse, Belledonne et du Scot.

A l'issue de ce travail, nous avons partagé la même base de connaissance sur l'économie de chacun de nos territoires au travers des cinq portraits économiques, et nous avons échangé sur nos spécialisations et nos complémentarités.

C'est ce que nous vous proposons de découvrir dans ce document...

# Présentation du périmètre de l'étude



Le travail a été mené sur les territoires de cinq C(L)D du sud de l'Isère :

- Alpes Sud Isère
- Grenoble Alpes Métropole
- Grésivaudan
- Sud Grésivaudan
- Pays Voironnais

# Sommaire

Edito	3
Carte du périmètre de l'étude	4
Sommaire	5

<b>I. Comprendre l'économie de nos territoires</b>	7
(Re)-penser le développement économique des territoires	7
Par Magali Talandier, Maître de conférences à l'Institut de Géographie Alpine de l'Université de Grenoble/Alpes, Laboratoire PACTE	

L'exemple de l'accompagnement apporté aux territoires par la région Rhône-Alpes	14
Par Cyril Kretzschmar, conseiller régional délégué à la nouvelle économie, aux nouveaux emplois, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire	

<b>II. Connaître l'économie de nos territoires</b>	17
<b>Portraits économiques des territoires</b>	
Alpes Sud Isère	19
Grenoble Alpes Métropole	29
Grésivaudan	39
Sud Grésivaudan	51
Pays Voironnais	61

<b>III. Et si on coopérait ... Pistes d'actions des C(L)D</b>	71
---	----

<b>Des points communs :</b>	
Favoriser le développement de pôles équilibrés par des emplois productifs et présents	71

<b>Des champs de coopération à ouvrir :</b>	
1. Se coordonner et promouvoir une image touristique forte pour conforter l'économie résidentielle	72
2. Industrie, nouvelles filières... une mobilisation d'ensemble pour diffuser des emplois productifs dans le bassin grenoblois	73

<b>Conclusion de cette étape</b>	77
----------------------------------	----

<b>Glossaire</b>	78
------------------	----

Tableau de synthèse des portraits	82
-----------------------------------	----

Pistes d'actions des territoires	85
----------------------------------	----

Chiffres clés	85
---------------	----

# I Comprendre l'économie de nos territoires

## (Re)-penser le développement économique des territoires

Par Magali Talandier, économiste-urbaniste, maître de conférences à l'Institut de Géographie Alpine de l'université de Grenoble-Alpes / laboratoire PACTE



L'augmentation du temps libre, l'allongement de la durée de vie, les progrès technologiques, l'amélioration des niveaux de revenus des ménages... ont permis l'essor des mobilités et ont eu raison de la logique « un individu rattaché à un territoire ».

C'est cette multi-appartenance territoriale qui explique, qu'aujourd'hui, la production et la consommation peuvent être déterminées par des lois géographiques et économiques différentes.

Cette déconnexion spatiale et temporelle de l'offre et de la demande a fait émerger un fait nouveau et sans précédent pour l'économie des territoires : le désajustement entre la création de richesse et l'amélioration des conditions de vie des populations. Ce désajustement entre croissance et développement au niveau local résulte de mécanismes de redistribution publique et privée entre les territoires.

Ces flux de revenus constituent une ressource majeure et un levier d'action pour les espaces et leurs acteurs. Ces revenus, que l'on peut qualifier de base résidentielle en référence aux travaux de Laurent Davezies<sup>1</sup>, influent fortement sur le développement économique, social et démographique des territoires, notamment périurbains et ruraux.

En effet, avant ces travaux et pour de nombreux acteurs encore, le développement économique local dépendrait quasi exclusivement de son système productif, exportateur, qui repose sur des ressources génériques ou spécifiques. Le principal voire le seul enjeu du développement économique serait donc l'attractivité du territoire auprès d'entreprises insérées dans la compétition mondiale, dans la globalisation des échanges.

Or, à partir des années 1980, on observe une concentration de ce type de firmes et de leurs fournisseurs dans les grandes agglomérations et leur proche périphérie. Les métropoles constituent un cadre favorable à l'essor de cette nouvelle économie, de plus en plus dématérialisée, faisant appel à une main d'œuvre de

<sup>1</sup> Laurent Davezies, La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses, éd. du Seuil, col. « La République des idées », 2008.

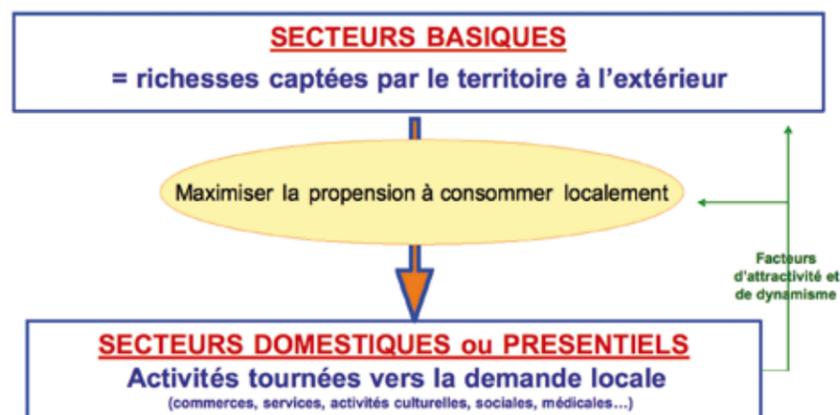
plus en plus qualifiée et expérimentée. La grande agglomération permet de limiter les coûts de transaction, favorise la compétitivité et la réactivité de cette économie de la connaissance. Le développement perçu à la seule lumière de ces processus de production génère de fortes inquiétudes pour les territoires non métropolitains, périphériques ou isolés.

Mais, tandis que la production se concentre dans les métropoles, la population — et avec elle ses revenus — se déploie. La géographie de la croissance s'est ainsi peu à peu déconnectée de la géographie du développement. Certes, la richesse est bel et bien créée plus massivement en Île-de-France au début des années 2000 qu'au début des années 1980, mais cette richesse circule. Les dépenses des touristes, les salaires des navetteurs<sup>2</sup>, les retraites, les traitements des fonctionnaires, les diverses allocations, prestations et minima sociaux sont autant de revenus qui alimentent les économies locales indépendamment de leur capacité productive. Ainsi, le développement d'un territoire dépend de sa capacité à capter ces flux de revenus, tout autant qu'à créer de la richesse.

Précisons un peu nos éléments d'analyse qui reposent sur une ancienne et célèbre théorie en économie régionale : **la théorie de la base** (Sombart, 1916<sup>3</sup>).

Figure 1 : La théorie de la base comme cadre conceptuel  
Source : Magali Talandier

### Un cadre conceptuel simple : la théorie de la base



Selon cette théorie, les économies territoriales se décomposent en deux secteurs : le secteur basique, qui capte les revenus à l'extérieur de la zone considérée, et le secteur domestique ou présentiel, qui produit les biens et services consommés localement. Véritable moteur de l'économie locale, le secteur basique induit, par un jeu de multiplicateur des emplois et des revenus et assure le dynamisme économique et démographique des territoires.

### On propose de distinguer quatre grandes familles de revenus basiques :

- la base productive privée ou exportatrice (revenus issus de la production et de la vente de biens et de services en dehors du territoire considéré) ;
- la base résidentielle (revenus captés par les territoires grâce à leurs atouts résidentiels : retraites, salaires des migrants-alternants, dépenses des touristes) ;
- la base publique (traitements des fonctionnaires versés par un agent extérieur : l'État) ;
- la base sanitaire et sociale (revenus de transferts et remboursements de soin de santé).

Au total, les revenus moteurs du développement sont liés à la fois à ce que ce territoire est capable de produire et d'exporter, mais aussi à ce qu'il est capable de capter, notamment en raison de ses aménités résidentielles, récréatives et touristiques. Le développement devient alors un enjeu de production mais aussi un enjeu de population pour capter ces revenus extérieurs. Nous avons estimé ces différents revenus pour plusieurs types de territoires français.

## Voici les chiffres dans quelques aires urbaines françaises en 2005.

Tableau 1 : Les bases économiques des aires urbaines françaises en 2005  
Source : Magali Talandier, d'après données et méthode de l'œil

	Moyenne Aire Urbaine (en %)	Aire Urbaine de Paris (en %)	Aire Urbaine de Montpellier (en %)	Aire Urbaine de Toulouse (en %)	Aire Urbaine de Clermont-Ferrand (en %)	Aire Urbaine d'Avignon (en %)
Salaires de la base exportatrice	20,1	31,7	12,4	23,3	16,7	13,6
BA	0,3	0,1	0,1	0,2	0,3	0,6
BIC	0,3	0,2	0,4	0,3	0,2	0,6
BNC	0,7	1,4	0,9	0,7	0,2	0,6
RCM	1,0	1,3	1,0	1,1	0,9	1,1
RF (pour moitié)	1,3	1,3	1,6	1,6	1,2	1,7
<b>TOTAL BASE PRODUCTIVE</b>	<b>23,7</b>	<b>36,0</b>	<b>16,5</b>	<b>27,1</b>	<b>19,5</b>	<b>18,2</b>
Salaires des migrants-alternants	6,9	1,3	5,5	3,7	4,6	8,0
Retraites	23,5	19,7	23,4	22,0	25,5	25,0
Dépenses touristiques totales	10,6	9,4	13,5	5,9	11,4	12,0
Touristes en heb. Marchands	3,6	4,9	3,0	2,1	3,1	4,2
Touristes en RS et location	3,1	2,4	2,6	1,4	2,5	2,4
Touristes chez famille et amis	4,0	2,1	8,0	2,4	5,7	5,5
<b>TOTAL BASE RESIDENTIELLE</b>	<b>41,0</b>	<b>30,4</b>	<b>42,4</b>	<b>31,6</b>	<b>41,5</b>	<b>45,0</b>
Base publique territoriale	3,2	3,7	3,5	4,1	3,8	3,3
Base publique d'Etat	5,7	6,5	6,7	7,6	7,5	4,6
Base publique hospitalière	2,7	2,5	3,4	2,5	3,8	2,5
<b>TOTAL BASE PUBLIQUE</b>	<b>11,6</b>	<b>12,7</b>	<b>13,5</b>	<b>14,2</b>	<b>15,1</b>	<b>10,4</b>
<b>TOTAL BASE SOCIALE</b>	<b>23,7</b>	<b>20,9</b>	<b>27,6</b>	<b>27,0</b>	<b>24,0</b>	<b>26,4</b>
dont base sociale	11,4	10,5	12,1	11,7	11,1	14,1
dont base médicale	12,3	8,7	13,5	13,3	12,8	12,3
<b>TOTAL BASE</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Ces résultats soulignent la forte dépendance des économies locales vis-à-vis des revenus non productifs. En effet, en moyenne en France, 41% des revenus basiques (captés à l'extérieur) des aires urbaines est issu de l'économie résidentielle. La base productive pèse 23,7%, à savoir autant que les retraites ou bien encore que la base sociale et sanitaire. **Ce constat est encore plus marqué dans les espaces périurbains et ruraux comme en témoignent les chiffres ci-dessous, puisque l'on constate qu'à l'échelle des bassins de vie, la base ou l'économie résidentielle représente plus de deux tiers des bases économiques dans les espaces ruraux et périurbains, en raison du poids des actifs navetteurs dans le périurbain (40% des bases), du poids des retraités et des touristes dans les espaces ruraux.**

Tableau 2 : Les bases économiques des bassins de vie français en 2005  
Source : Magali Talandier, d'après les données et méthodes de l'œil

	Bassins de vie "pôle urbain"	Bassins de vie périurbains	Bassins de vie ruraux	Ensemble des bassins de vie
<b>Base productive, secteur privé</b>	<b>23%</b>	<b>10%</b>	<b>14%</b>	<b>20%</b>
<b>Base résidentielle</b>	<b>42%</b>	<b>69%</b>	<b>62%</b>	<b>48%</b>
dont salaires des navetteurs	8%	40%	17%	13%
dont retraites	24%	20%	25%	24%
dont dépenses touristiques	10%	9%	20%	11%
<b>Base publique (traitements des fonctionnaire)</b>	<b>11%</b>	<b>4%</b>	<b>5%</b>	<b>9%</b>
<b>Base sanitaire et sociale</b>	<b>24%</b>	<b>18%</b>	<b>20%</b>	<b>23%</b>
dont revenus sociaux	13%	10%	12%	12%
dont remboursements des soins de santé	12%	7%	8%	11%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

<sup>2</sup> Personne résidant dans un lieu différent de celui où elle travaille.

<sup>3</sup> Werner Sombart (1916), Der moderne Kapitalismus, Duncker & Humblot, Munich et Leipzig, Rééd. 1928.

En 2009, à la demande de l'EP-Scot de la région urbaine grenobloise, nous avons calculé les bases économiques des sous-secteurs qui constituaient alors le Scot.

Tableau 3 : Bases économiques de l'EP-Scot de la région urbaine grenobloise en 2006  
Source : Magali Talandier, d'après les données et méthodes de l'œil

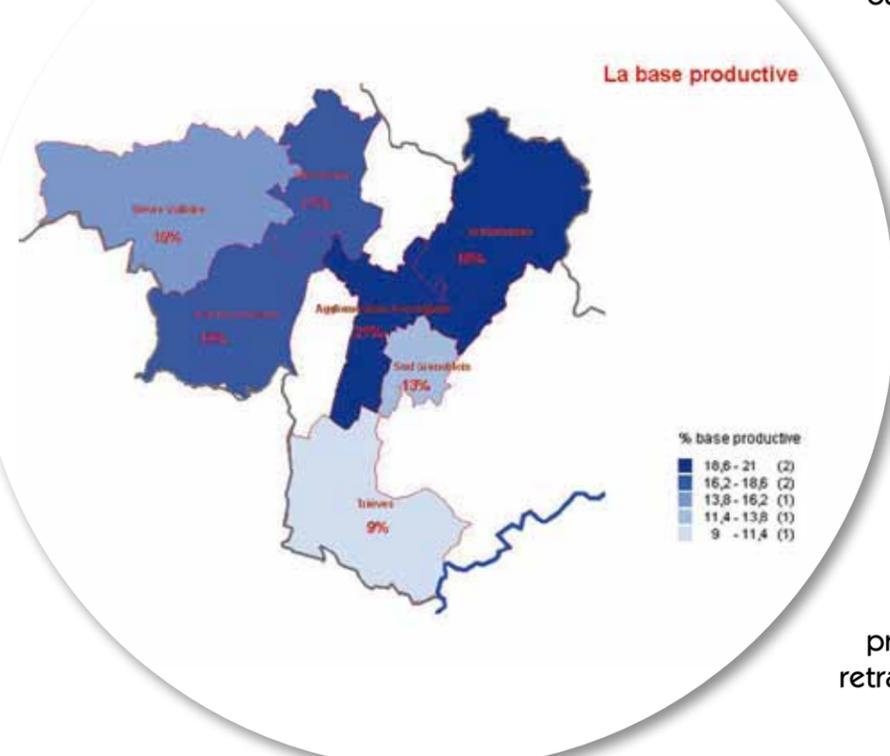
	en M€	en %	€/hab
<b>TOTAL BASE PRODUCTIVE</b>	<b>2380</b>	<b>25,7</b>	<b>3256</b>
Salaires des migrants-alternant	436	4,7	597
Retraites	2221	23,9	3039
Dépenses touristiques totales	817	8,8	1118
... en hôtels et campings	171	1,8	234
... en RS et location	257	2,8	351
... chez famille et amis	389	4,2	532
<b>TOTAL BASE RESIDENTIELLE</b>	<b>3475</b>	<b>37,5</b>	<b>4753</b>
<b>TOTAL BASE PUBLIQUE</b>	<b>1249</b>	<b>13,5</b>	<b>1708</b>
<b>TOTAL BASE SANITAIRE ET SOCIALE</b>	<b>2172</b>	<b>23,4</b>	<b>2971</b>
dont médical	1005	11,3	1374
dont social	1927	12,1	1405
<b>TOTAL BASE</b>	<b>9276</b>	<b>100,0</b>	<b>12689</b>

Si l'on compare à d'autres territoires métropolitains (voir par exemple les chiffres des aires urbaines présentés plus haut), la région grenobloise présente, sans grande surprise, une base productive et publique plutôt plus élevée qu'ailleurs. Néanmoins, comme dans la plupart des territoires français, le poids de la base résidentielle reste prépondérant (37,5%), pour une base productive qui pèse près de 26% des revenus basiques, une base sociale à 23,4% et une base publique à 13,5%.

Ces taux varient d'un secteur à l'autre, avec une base productive importante dans l'agglomération et le Grésivaudan, mais loin d'être négligeable dans le Voironnais et le Sud Grésivaudan. La base résidentielle est très marquée dans le Sud Grenoblois (navetteurs) et dans le Trièves (faible production et présence de retraités et touristes).

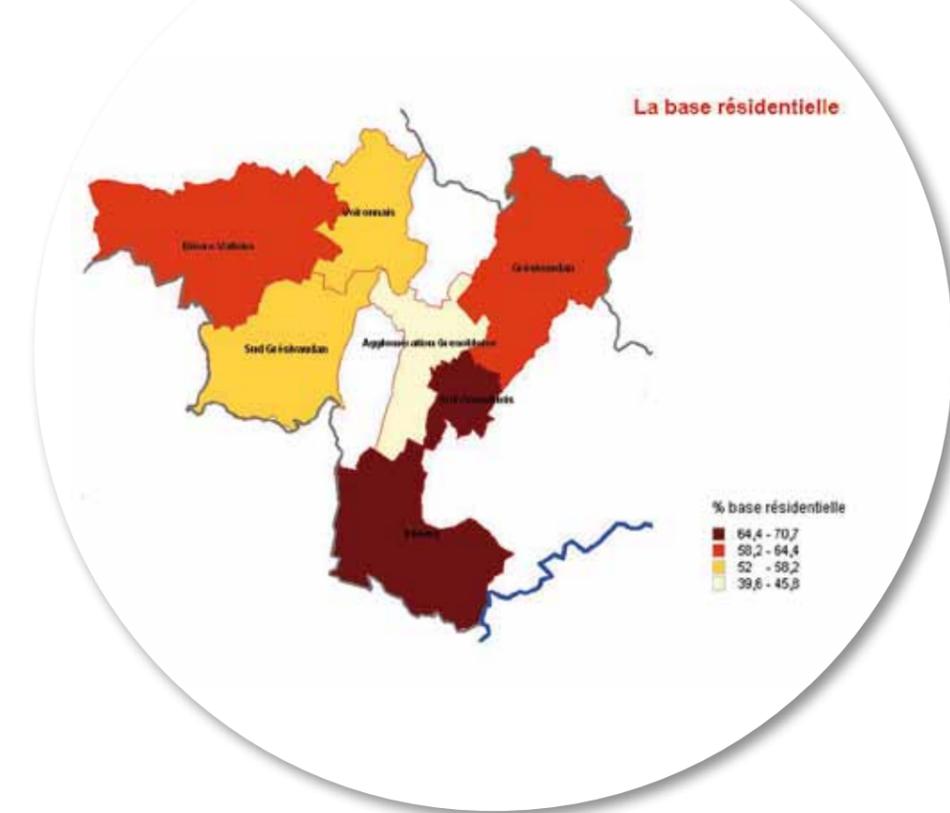
Carte 1 : Le poids de la base productive dans les secteurs de la RUG

Source : Magali Talandier, d'après les données et méthodes de l'œil



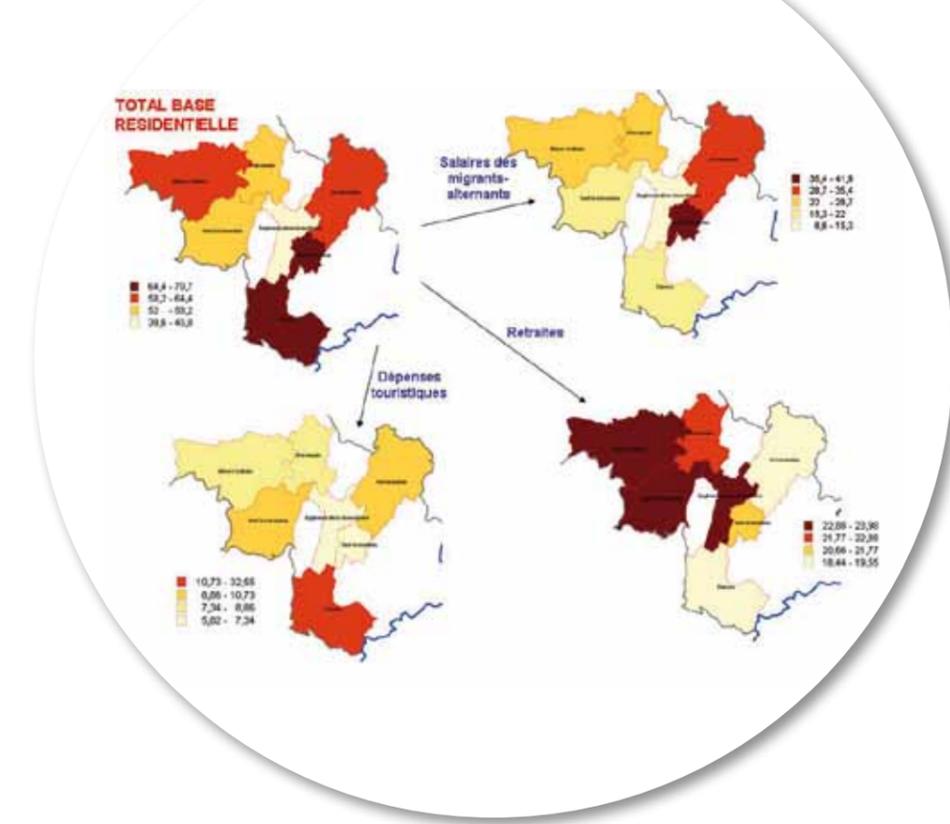
Carte 2 : Le poids de la base résidentielle dans les secteurs de la RUG

Source : Magali Talandier, d'après les données et méthodes de l'œil



Carte 3 : Décomposition de la base résidentielle dans les secteurs de la RUG

Source : Magali Talandier, d'après les données et méthodes de l'œil



Carte 4 : Le poids de la base publique dans les secteurs de la RUG  
Source : Magali Talandier, d'après les données et méthodes de l'œil



Ce qu'il faut retenir, c'est la co-présence de ces différents leviers d'action en matière de développement économique. Il ne s'agit pas d'opposer ou de devoir choisir entre une économie productive ou une économie résidentielle, mais bien de considérer les différents modes de fonctionnement de nos territoires pour en assurer un développement équilibré et durable.

Carte 5 : Le poids de la base publique dans les secteurs de la RUG  
Source : Magali Talandier, d'après les données et méthodes de l'œil



Pour le local, les implications sont nombreuses, complexes et tiraillées entre des effets salvateurs et plutôt inattendus de l'économie résidentielle et des conséquences sociales et environnementales préoccupantes (Talandier, 2008<sup>4</sup>). L'économie résidentielle crée des emplois plutôt de nature peu qualifiée offrant en ce sens une réponse au chômage de personnes non diplômées et peu mobiles. Mais, une partie de ces emplois demeurent souvent précaires, peu rémunérés, ou sont à temps partiel. Ainsi, les processus

de développement résidentiel reposent et entretiennent de fortes inégalités sociales. Ils peuvent également entraîner des conflits d'usage entre les nouveaux et les anciens résidents, entre les touristiques et les locaux, générer une flambée des prix immobiliers difficilement supportables pour les actifs de la région... Ces mécanismes de développement résidentiel n'existent que parce que nous sommes dans une société mobile. Se pose alors la question de la durabilité de ces modèles dans les années à venir (Talandier, 2012)<sup>5</sup>.

Enfin, il n'y a de toute façon pas d'économie résidentielle sans économie productive...

L'enjeu du développement est finalement triple. Il s'agit de créer des richesses par l'économie productive, de capter des richesses grâce à l'économie résidentielle, mais également de maximiser la circulation de ces revenus localement, c'est l'enjeu de l'économie présente. De la même façon qu'au jeu de captation des revenus, tous les territoires ne sont pas égaux, la propension à consommer localement varie d'un espace à l'autre. Les estimations que nous avons menées récemment montre que pour **1 euro de base économique, environ 0,30 cents se transforme en revenu de proximité** (économie présente). La région urbaine grenobloise présente un taux de transformation des richesses en revenu local assez faible par rapport à d'autres agglomérations comme Nantes, Rennes, Bordeaux, Toulouse...

Ainsi, capter des revenus extérieurs constitue la première étape du développement territorial. Condition nécessaire mais non suffisante, la maximisation de la propension locale à consommer constitue la deuxième étape.

Nous sommes face à des systèmes territoriaux complexes, interagissant, interdépendants, structurés par différents zonages institutionnels... et qui présente des enjeux, leviers et potentiels économiques distincts. Ces systèmes productivo-résidentiels doivent être étudiés comme des espaces complémentaires et non concurrents, des espaces qui offrent à la population des lieux de vie à investir à différentes étapes du cycle de vie, sur différentes temporalités quotidiennes ou plus occasionnelles.

Dans un ouvrage<sup>6</sup> publié récemment à la documentation française, nous avons identifié et étudié les territoires comme étant de réels systèmes productivo-résidentiels. Ce travail nous montre qu'il existe une corrélation forte entre l'efficacité productive des agglomérations et la qualité résidentielle de leur hinterland. Ainsi, l'idée d'un développement métropolitain hors sol tournant le dos à ses territoires périphériques doit être remise en cause. C'est en termes de synergie productivo-résidentielle et de réciprocité territoriale entre un « centre » et « ses périphéries » que nous invitons les acteurs locaux à (re)-penser le développement des territoires.

<sup>4</sup> Magali Talandier (2008), « Une autre géographie du développement rural : une approche par les revenus », revue Géocarrefour.

<sup>5</sup> Talandier M., 2012, L'économie résidentielle en 2040. Futuribles, sept. 2012.

<sup>6</sup> Davezies, L. et Talandier M., 2014, L'émergence des systèmes productivo-résidentiels. La documentation française, coll. Datar-Travaux.

## L'exemple de l'accompagnement apporté aux territoires par la région Rhône-Alpes

**Faire de l'économie de proximité un levier de l'action économique de la région Rhône-Alpes** - Synthèse de l'intervention faite au cours de la conférence introductive au cycle d'ateliers du mardi 2 avril 2013

Par Cyril Kretzschmar, Conseiller régional délégué à la nouvelle économie, aux nouveaux emplois, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire

### Accompagner les territoires dans leur stratégie de développement de l'économie de proximité :

Le Conseil Régional a pris une délibération en décembre 2012 sur l'Economie de Proximité. Cela part de l'identification de trois axes de travail. En premier lieu, il est nécessaire d'organiser la base productive autour de la macroéconomie (pôles de compétitivité, Clusters). Ensuite, il faut développer une stratégie en matière d'emplois en articulant les stratégies économiques, de formation et d'emplois. Enfin, il s'agit de mieux connaître l'économie de proximité, en relation avec le territoire, composé de l'artisanat, l'Economie Sociale et Solidaire, les TPE, les services de proximité.



Le Conseil Régional mobilise les CDDRA, les CFAC, les PNR pour observer et expérimenter sur cette question, via notamment un partenariat avec l'ARADEL. Les premières expérimentations ont mis en évidence des invariants, notamment l'importance des relations générées par les micro-activités, comme l'artisanat. La mise en évidence de cette économie du lien qui permet l'articulation entre différents niveaux du micro-local au national, voire international, a fait ressortir un nouvel enjeu pour la politique régionale : l'organisation des filières, en constituant des collectifs, des clusters, des pôles territoriaux de coopération économiques.

La délibération régionale propose aux territoires de les accompagner dans leur diagnostic et dans la formation-action sur des stratégies de développement dans l'économie de proximité.

### Les constats au niveau régional, par bassin d'emploi

La base résidentielle est de l'ordre de 55% en Région Rhône-Alpes. Cela réinterroge la stratégie régionale en matière économique.

Il existe des types de territoires très diversifiés à l'échelle régionale. On observe une diagonale productive et publique de Lyon à Grenoble : c'est la base d'une économie métropolitaine. A contrario, on constate des marges résidentielles en Loire, Drôme, Ardèche, le Nord de l'Ain et les Savoie. Deux familles de territoires sont fragiles : celle des reconversions industrielles (Loire, Romans), celle des marges des grandes agglomérations (Ambérieu en Bugey, Bourgoin-Jallieu, le croissant genevois.)

### Les apports pour les territoires

Ces analyses permettent de mieux anticiper des impacts prévisibles de grands projets comme celui de Lyon Eurométropole ou du Sillon Alpin qui risquent de fragiliser d'autant plus ses territoires périphériques en marge. Il faut aider les territoires à se saisir des données et formuler leurs stratégies de développement, tout en assurant une solidarité par la construction de coopérations entre territoires.

Ce type d'analyse a permis également d'aider à formuler des projets de territoire, comme celui de Vienne autour de son festival et des industries créatives musicales, ou de Nantua autour de la filière de production d'écrevisse. De même, le PNR des Bauges s'est concentré sur ses villes-portes et développe une filière touristique et gastronomique en synergie entre les différents acteurs.

Une analyse menée sur le Grésivaudan a montré que l'économie productive est puissante, l'économie résidentielle s'est beaucoup fragilisée du fait de l'implantation de zones d'artisanat et de commerces dans les agglomérations voisines de Grenoble et Chambéry, ce qui a capté les richesses de consommation. Cela montre la nécessité de rechercher un équilibre des fonctions par la présence de petits commerçants, des artisans, des services publics, des services à la population.

### Des outils pour développer cette économie de proximité

- L'émergence et la création d'activités
- La qualité des emplois par la professionnalisation, en mobilisant les CTEF
- Le foncier et l'immobilier, par des objectifs dans les PLU et dans les SCOT
- L'ingénierie financière, en facilitant la mobilisation de capitaux
- La coopération

# I

## Connaitre l'économie de nos territoires

---

L'un des objectifs de cette démarche de formation à l'économie territoriale était d'aboutir à une connaissance plus fine des dynamiques économiques des territoires étudiés. Il s'agissait d'augmenter sa compréhension de son propre territoire mais également des territoires voisins. Pour cela, chacun des Conseils de Développement (CD) engagés dans la démarche a rédigé un portrait économique de son territoire sur la base des études économiques existantes sur son territoire.

S'appuyant sur l'expertise et l'accompagnement de Magali TALANDIER donnés au cours de six ateliers, les cinq portraits s'articulent de la même manière. Ils présentent les moteurs productifs du territoire, les moteurs résidentiels et touristiques avant de se pencher sur la question du « bien vivre ensemble » que l'on peut également comprendre comme un enjeu de circulation des richesses dans l'économie présentielle. A l'issue de chacun de ces portraits, les CLD identifient pour chaque territoire des priorités d'action.

La rédaction de ces portraits au travers d'une même grille d'analyse, doit donc permettre de faire ressortir les différences, similitudes et les complémentarités entre les territoires.

# PORTRAIT DE TERRITOIRE

## « ALPES SUD ISÈRE »

### CHIFFRES CLES

	Alpes Sud Isère	Total 5 territoires de C(L)D	FRANCE
Nb d'habitants en 2010	70 836	702 158	62 765 235
Variation annuelle population (1990/2010, en %)	0,8	0,6	0,5
Variation due au solde naturel (1990/2010, en %)	0,3	0,6	0,4
Variation due au solde migratoire (1990/2010, en %)	0,5	0,0	0,1
% cadres dans la population en 2010	8,3	12,4	8,8
% retraités dans la population en 2010	27,6	23,9	26,4
<hr/>			
Nb d'emplois en 2010	22 159	316 645	25 770 649
Variation annuelle emploi (1999/2010, en %)	1,1	1,7	1,5
% cadres dans l'emploi en 2010	10,3	22,5	16,6
<hr/>			
Revenu par habitant en 2010	14 030	14 343	13 669
<hr/>			
Nb de logement en 2010	55 837	363 545	32 520 024
Variation annuelle de logements (1990/2010, en %)	1,1	1,3	2,5
% résidences secondaires en 2010	40,5	9,8	9,6

### ●● LES MOTEURS PRODUCTIFS DU TERRITOIRE

Les activités, entreprises ou filières structurantes et dynamiques

*"Un territoire toujours industriel"*

Le territoire Alpes Sud Isère (Oisans, Matheysine-Valbonnais-Corps, Trièves, Sud Grenoblois) compte 5 052 entreprises en 2013 tous secteurs d'activités confondus et 12 834 emplois salariés privés (données 2011).

L'industrie représente, en 2011, 2 800 emplois portés par 312 entreprises. L'emploi industriel a chuté de 8% entre 2008 et 2011.

L'industrie traditionnelle est encore très présente sur le territoire (manufacturière, fabrication, réparation et installation de machines et équipements, chimie, travail du

bois/papier et imprimerie, métallurgie, fabrication de denrées alimentaires, etc...).

Les filières chimie et papeterie représentent une part importante des emplois notamment dans le Sud Grenoblois malgré une baisse importante ces dernières années.

L'industrie de sous-traitance semble en évolution sur le territoire avec un nombre important de petites entreprises industrielles en développement.

L'artisanat est une des filières dynamiques du territoire et représente une part plus importante que sur d'autres territoires.

**Les activités, entreprises ou filières émergentes et potentialités pour demain**

## *"Vers une valorisation productive des ressources naturelles"*

Les ressources naturelles du territoire sont un potentiel pour développer des filières de productions : la filière bois énergie et bois construction, la transformation de produits agricoles, l'eau (ressource et énergie), etc.



Le secteur agricole compte des filières dynamiques telles que la filière viande ; l'agriculture biologique est également bien développée, l'installation agricole est importante et le taux de renouvellement des exploitations est supérieur à la moyenne départementale. Le système de production est diversifié avec une majorité de polyculture élevage. Le territoire semble s'orienter vers une stratégie de différenciation par la qualité (bio, produits de montagne).

Des initiatives émergent autour des circuits courts agricoles et artisanaux : fabrication de denrées alimentaires, points de vente collectifs, artisanat de production locale textile, mobilier, poterie, artisanat d'art, et l'énergie (bois, biomasse, hydraulique, photovoltaïque, centrales villageoises ...)

D'autres filières émergentes apparaissent telles l'écoconstruction et plus largement l'économie verte en lien avec les énergies renouvelables, ou des niches d'activités telle la filière équestre dans le Sud Grenoblois par exemple.

Des réflexions sont également en cours pour valoriser les potentiels du territoire ; par exemple, un projet de pôle innovant autour du cycle en Oisans. Le territoire dispose également d'autres potentiels tels le cadre de vie, les aménités rurales et montagnardes, l'offre culturelle qui paraissent aujourd'hui peu exploités en matière de ressources économiques.

Enfin, Alpes Sud Isère dispose potentiellement de foncier pour des activités économiques, mais il est dispersé ou non exploitable en l'état. Des friches industrielles sont en cours de réaménagement par les collectivités territoriales.

**Les activités, entreprises ou filières en déclin**  
**Les fragilités productives du territoire**

## *"Un territoire industriel frappé par la crise économique"*

Les grosses entreprises industrielles du Sud Isère (chimie, fabrication de produits caoutchouc et plastique) semblent vieillissantes, fragiles et perdent des emplois.

Peu d'industrie high-tech existe sur le territoire. Le territoire tente cependant une reconversion de son industrie et a, par exemple, mis en place une animation pour le développement de la chimie-environnement, pour innover et doper les synergies notamment dans le cadre du pôle de compétitivité mondiale Axelera.

Dans le Trièves, la sphère productive est encore une composante de son économie (bois, céréales, lait productions artisanales), mais elle perd progressivement en intensité. Elle est davantage tournée vers l'économie présentielle.

Dans le secteur agricole, la filière lait est en difficulté avec l'abandon des quotas laitiers.



## **LES MOTEURS RÉSIDENTIELS ET TOURISTIQUES DU TERRITOIRE**

**Principale tendance démographique et migratoire du territoire**

## *"Des dynamiques démographiques contrastées"*

Alpes Sud Isère compte 70 733 habitants en 2012. Sa population a progressé de 7% en 10 ans. Elle a particulièrement progressé dans le Trièves (+20% en 10 ans) et dans les cantons du Valbonnais et de Corps (+10%). Cette évolution est due au solde migratoire pour le Trièves (19%) et le Valbonnais (12%). La progression est moins forte en Oisans et Sud Grenoblois et elle est due au solde naturel.

Globalement, deux types de population cohabitent sur le territoire : des retraités et des pendulaires souvent nouvellement installés. La part des familles baisse et l'on compte plus de familles monoparentales et de personnes seules.

Les nouveaux arrivants sont en majorité des 25/39 ans de catégories sociales et professionnelles supérieures.

**Les atouts paysagers du territoire**

## *"La qualité de vie comme premier atout"*

Le CLD a réalisé en 2011 une enquête auprès des habitants sur la qualité de vie. Le cadre de vie, l'environnement et le paysage ressortent comme les principaux

facteurs d'attachement au territoire. 75% des habitants n'envisagent pas de quitter le territoire.

Le cadre de vie est parmi les principales raisons d'installation en Trièves (1ère raison d'installation) et en Matheysine.

Le territoire dispose de nombreuses aménités, il attire des touristes et les résidences secondaires sont nombreuses (71% des logements en Oisans).

Le tissu associatif est dynamique palliant parfois au manque de services, et l'offre d'activités culturelles et de loisirs est riche pour un territoire rural.

Le territoire dispose d'une ligne TER Grenoble-Gap passant par Jarrie, Vif et le Trièves. Des réflexions sont en cours pour améliorer l'accessibilité vers Vizille. Des parkings relais et initiatives locales ont vu le jour ces dernières années.

### Les handicaps résidentiels du territoire

#### "Le risque d'un territoire dortoir"

Alpes Sud Isère est un territoire de montagne, marqué par des contraintes géographiques fortes. Les déplacements physiques sont parfois difficiles et la couverture numérique est insuffisante.

La population active est supérieure au nombre d'emplois disponibles sur le territoire, ce qui implique une mobilité journalière importante. Cet écart entre le nombre d'actifs et le nombre d'emplois est une composante importante qui marque le territoire et peut lui conférer un statut de « secteur dortoir », avec les problèmes que cela peut entraîner (pression foncière, dépendance économique vis-à-vis de l'agglomération, gestion des déplacements quotidiens...). Cependant, cela n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire, l'Oisans faisant exception, avec une forte majorité de la population active travaillant sur le territoire.

Les habitants qui quittent le territoire, le font essentiellement pour des raisons professionnelles. Les familles avec enfant et les ouvriers et employés sont en proportion moins importantes. Les retraités et personnes à faible revenu sont en nombre important notamment dans les espaces les plus ruraux ou de montagne.

### L'activité touristique dans le territoire : caractéristiques et évolutions

#### "Le tourisme: un secteur à fort enjeu économique"

Le territoire dispose de ressources touristiques nombreuses et variées : des stations de ski internationales ou moyennes montagnes, des espaces naturels remarquables, des sites touristiques phare, des activités de pleine nature (montagne et lacs) 4 saisons, etc.

Le tourisme est une des voies pour le développement d'activités économiques sur le territoire. Il représente une activité complémentaire importante pour les territoires ruraux (Valbonnais, Corps, Mens, Clelles). Il permet de conforter le commerce local et d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants et des touristes. Par exemple, dans le Trièves, 1€ dépensé dans un hébergement génère 4€ de dépenses dans le territoire.

Le tourisme hivernal est très important avec les activités neige dans les stations de l'Oisans, du Balcon Est du Vercors et l'Alpe du Grand Serre.

En Oisans, il s'agit plutôt un tourisme de masse qui génère une très forte activité économique. Il est facteur d'emplois et nécessite le recrutement de personnes extérieures au territoire. Il offre également un vivier d'emploi important pour les locaux. L'Oisans a engagé une politique de diversification touristique notamment en été.

La saison d'été est moins forte que la saison d'hiver mais elle est néanmoins importante en Oisans notamment.

Le tourisme d'été est plus diversifié, tourné vers des activités nature/montagne et de loisirs. Il s'organise autour de petites activités dispersées et la fréquentation de sites touristiques (Domaine départemental de Vizille, lacs, etc.). L'arrêt du petit train de la Mure pénalise l'économie touristique d'une partie du territoire.

Le Trièves s'est positionné sur l'écotourisme et le tourisme adapté.

Ce tourisme donne de la vitalité dans les communes rurales mais il mériterait un maillage et une mise en réseau plus importante pour rayonner davantage et diffuser une image touristique attractive comme peuvent l'être les PNR de Chartreuse ou Vercors.

L'offre en hébergements touristiques est importante en Sud Isère et représente 42% des lits touristiques du département dont 29% sont localisés en Oisans. L'offre est diversifiée avec des campings, hôtels et chambres d'hôtes. L'offre en hébergement non marchand est également importante avec près de 40% de résidences secondaires (75% en Oisans).

Cependant, la capacité d'hébergement est en baisse (centre de vacances, gîtes de groupes, parc hôtelier). Les hébergements ruraux tirent leur épingle du jeu même s'ils doivent améliorer leur confort pour rester compétitif.

La clientèle touristique est essentiellement de proximité : 46% provient de la région Rhône-Alpes, puis l'Ile-de-France et la région PACA. En Oisans par contre, plus du 1/3 des clientèles est d'origine étrangère, et le reste est composé de clientèles françaises issues des régions Ile-de-France et Rhône-Alpes.



L'activité touristique génère sur le territoire des emplois saisonniers, pluriactifs ou indépendants non salariés (BTP, accompagnateurs, etc.).

En Oisans, 80% des emplois sont liés à l'activité touristique, ce qui représente environ 6000 emplois saisonniers dont 4000 salariés en contrats saisonniers qui attire une population extérieure au territoire.

Sur le reste d'Alpes Sud Isère, les emplois sont plutôt des emplois pluriactifs ou indépendants exercés par les habitants.

Dans le Sud Grenoblois, il s'agit plutôt d'un tourisme à la journée ou demi-journée qui permet peu de création d'emplois.

Il semblerait que l'emploi saisonnier salarié se précarise ces dernières années malgré le maintien d'un chiffre d'affaire important.

L'activité touristique d'été, bien qu'importante, nécessite moins de besoin en salarié.

Le tourisme est donc un secteur à enjeu sur le territoire mais il reste à consolider et à structurer davantage. La diversification engagée sur l'ensemble du territoire est nécessaire et à renforcer.

## BIEN VIVRE ENSEMBLE OU LES RESSORTS DE L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE

### Caractéristiques de l'offre de commerces, de services

#### "Un tissu commercial fragile"

L'offre commerciale est plutôt riche et diversifiée et implantée dans les centres bourgs. Vizille et La Mure ont un nombre de surfaces commerciales important avec une diversité de commerces. Le poids relatif (en nb d'emplois) du commerce sur ces territoires est important (15%). D'autres bourgs connaissent une baisse inquiétante du nombre de commerces (Le Bourg d'Oisans, Mens, Monestier de Clermont).

Dans le Trièves, le nombre d'emplois salariés dans le secteur du commerce a chuté de 15% entre 2000 et 2009.

Une enquête consommation conduite par le CLD en 2008 montre que les habitants font leurs achats alimentaires dans le territoire notamment en Matheysine. Ils sont également adeptes des petits points de vente en particulier dans le Trièves et en Oisans.

Un potentiel de consommation existe donc sur le territoire mais l'offre est cependant en régression d'un point de vue qualitatif et quantitatif et subit la concurrence des grands pôles commerciaux de l'agglomération grenobloise ainsi que les changements de comportement d'achat.

Des commerces itinérants sont présents sur le territoire notamment dans le Trièves et le Sud Grenoblois.

L'offre de services à la personne est présente sur le territoire et est plutôt en hausse d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Sa répartition spatiale est bonne même si elle se concentre dans les bourgs centre, et est assez forte en Sud Grenoblois et Trièves (Diagnostic ESS – 2010). Elle génère des emplois salariés privés plutôt peu qualifiés.

Les services liés à la santé et au commerce sont en régression et perdent des emplois. Les activités liées au secteur social et à l'artisanat semblent être en progression.

Les emplois de l'Economie Sociale et Solidaire sont essentiellement des emplois associatifs (90%) portés par des structures de petite taille avec un effectif moyen de 5 salariés.

### Caractéristiques de l'offre culturelle et événements majeurs...

#### "Un riche tissu associatif qui reste à coordonner"

Le tissu associatif culturel est relativement important et dynamique sur le territoire. Il propose une offre culturelle de qualité. Ces activités génèrent, en 2007, 82 emplois dans le secteur ESS portés par 38 structures. Elles reposent aussi beaucoup sur le bénévolat et dépendent en grande partie de financements



publics. Le diagnostic ESS conduit en 2010 indiquait que ce secteur gagnerait à se coordonner davantage et à mutualiser ses moyens. Des actions dans ce sens ont été entreprises (agenda culturel Alpes Sud Isère, réseau des acteurs) afin d'organiser la diffusion et le rayonnement de l'offre culturelle.

Des événements culturels ou associatifs majeurs émergent et rayonnent au-delà du territoire : Les Fêtes révolutionnaires à Vizille, la Foire de la transition en Trièves, etc.

### Situation et dynamique sociale du territoire

#### "Des populations fragiles"

La part des retraités et des inactifs est importante dans les secteurs rural et de montagne (notamment Mens et Matheysine). Le vieillissement de la population d'Alpes Sud Isère est supérieure à la moyenne départementale (Trièves : 19.5%, Matheysine : 17.4%, Dép. : 14.6%). En 10 ans, les « 65 ans et + » ont augmenté de 15% et la classe des 15-25 ans est en déficit.

Le rural éloigné est globalement modeste. A l'échelle de la région grenobloise, Alpes Sud Isère compte les revenus fiscaux parmi les plus faibles notamment dans l'extrême sud (cantons de Mens, Valbonnais, Corps). Les revenus les plus élevés se situent dans des communes du Sud Grenoblois limitrophes de l'agglomération grenobloise : Herbeys, Bresson, Champagnier, Brié et Angonnes.

Le diagnostic réalisé par le CLD sur l'ESS en 2010 montre que les rémunérations dans le secteur de l'ESS sont inférieures à celles hors champ ESS (-25%), particulièrement dans le Sud Grenoblois (-45%).

Un changement sociologique marquant semble naître sur le territoire. L'enquête sur la qualité de vie, conduite par le CLD en 2011, montre que la majorité des habitants (64%) vivent sur le territoire depuis de nombreuses années (+15 ans) et que les raisons de leur installation ont été d'origine familiale. Ils ont donc un bon réseau social et familial et sont investis dans des activités associatives.

Aujourd'hui, cette tendance évolue et l'arrivée de nouvelles populations se fait désormais pour d'autres raisons (emploi, cadre de vie). Les nouveaux arrivants ont ainsi moins de réseau, se sentent plus isolés et semblent être plus volatiles.

Les déplacements des habitants se font en majorité (90%) dans les pôles de vie (Oisans, Matheysine, Trièves). La proximité avec Grenoble n'est pas citée comme un facteur d'attachement au territoire dans l'enquête Qualité de vie. Mais 25% des déplacements vers l'agglomération grenobloise se font par nécessité pour les services (administratif-santé-loisirs).

Alpes Sud Isère se caractérise par des espaces à dominante rural et de montagne. Le territoire semble avoir une position atypique à l'échelle de la région grenobloise avec une population vieillissante et à faible revenu, et des espaces peu dotés en services (santé et administration). Mais l'évolution démographique positive dans les cantons du sud, amorce peut-être une mutation du profil de la population ?

## IDENTIFIER LES PRIORITES D'ACTION

Une activité industrielle plutôt vieillissante mais un cadre de vie attractif

### "Une nouvelle économie à bâtir"

Des propositions d'actions pour aller plus loin :

- Savoir vendre son cadre de vie au monde économique et être en capacité de proposer une offre globale (réactivité, coordination des différents acteurs, services/équipements pour les salariés, etc.) ;
- Penser la reconversion économique des sites industriels et gérer ce foncier disponible ;
- Améliorer l'accès au numérique, développer une économie de la connaissance autour de tiers lieux (accueil de séminaires, espaces de co-working, bâtiment pour le tertiaire, télétravail, etc.) en lien avec le bassin d'emplois et les entreprises.

Une large gamme de ressources locales à valoriser

Des propositions d'actions pour aller plus loin :

- Développer les circuits courts artisanaux et agricoles localement et en direction des agglomérations proches ;
  - Poursuivre la dynamique de création de points de vente collectifs (fabrication de denrées alimentaires ; artisanat de production locale textile, mobilier, poterie, artisanat d'art...) ;
  - Se positionner sur des filières de la transition énergétique : énergie, bois, biomasse, hydraulique, photovoltaïque, centrales villageoises...
    - S'appuyer sur cette agriculture dynamique, diversifiée et de qualité dans un cadre montagnard pour valoriser l'image du territoire et développer des animations (visite à la ferme, sensibilisation des scolaires et de la population à cette offre qualitative, semaine des produits du sud Isère...) ;
    - S'appuyer sur la vie locale et le tissu social riche pour mettre en valeur la qualité de vie et les services existants ;
  - Creuser des potentiels d'activités autour des thématiques de l'eau et de la montagne nécessitant des savoir-faire spécifiques notamment dans le domaine de l'éco-construction.



Une activité touristique existante à optimiser

Des propositions d'actions pour aller plus loin :

- Dépasser la saisonnalité et parvenir à développer une activité touristique sur toute l'année ;
- Améliorer la qualité des emplois saisonniers et favoriser les emplois d'une saison à l'autre ;
- Mieux valoriser ses potentiels notamment à la journée et aller vers un tourisme de proximité accessible, qualitatif et durable (transport, emploi, offre sportive) ;
- Développer une offre de services répondant aux besoins de la clientèle de passage (restauration, hébergement, etc.) et « capter » cette clientèle pour des courts séjours (2, 3 jours) en mettant en avant les richesses du territoire, la synergie entre toutes les activités (agriculture, artisanat, culture, patrimoine, éco-construction, tourisme...) ;

- Développer une véritable politique d'éco-tourisme, en travaillant sur la mobilité douce et le tourisme itinérant, en développant les relations touristes-habitants et acteurs du territoire ;
- Poursuivre la diversification été des stations de ski notamment grâce au VTT et activités de pleine nature, le développement de circuits de randonnées, etc...
- Rechercher une meilleure intégration des grandes stations dans le territoire, notamment au niveau des personnels (actions de formation auprès de la population locale, ...) ;
- Organiser la diversification touristique sur l'ensemble du territoire, innover, sortir des sentiers battus et du tourisme hors sol valorisant peu les autres potentiels locaux ;
- Valoriser la montagne Sud Isère, mettre en place une véritable stratégie touristique, s'appuyant sur les potentiels de chaque territoire, valorisée dans une communication commune (en associant Chartreuse, Belledonne, Région Grenobloise, Ecrins ... vers une stratégie et une communication plus forte localisée Alpes Sud - Dauphiné pour s'adresser à la clientèle internationale).

Un territoire d'accueil de nouvelles populations mais un recul des services

### "Un territoire à vivre 24h/24h et 7j/7j"

Des propositions d'actions pour aller plus loin

- Structurer un pôle urbain conséquent maintenant des services pour l'ensemble du territoire et des pôles de services secondaires pour répondre aux besoins de la vie quotidienne ;
- Une ligne de train TER Grenoble-Gap, véritable opportunité pour le territoire, à optimiser dans un contexte de périurbanisation, territoire à énergie positive, augmentation du coût de la mobilité ;
- Définir une politique commerciale structurante, mener des actions concertées et de remembrement commercial d'envergure pour renouveler l'offre ;
- Offrir des services adaptés à la population locale (personnes âgées, résidents secondaires, actifs navetteurs) ;
- Améliorer les services et équipements de santé, culturels, activités et équipements pour les jeunes ;
- Evaluer les besoins des familles et mieux y répondre.

Saisir l'opportunité d'arrivée de nouvelles populations

Des propositions d'actions pour aller plus loin :

- Mieux identifier nos aménités résidentielles et croire dans sa capacité à attirer des entreprises et des consommateurs ;
- Se baser sur les nouveaux habitants pour développer une nouvelle offre, engager des changements dans l'aménagement du territoire ;
- Savoir accueillir et transformer en richesse notre situation de territoire « dortoir » ou de navetteurs, proposer des offres d'activités innovantes pour une population jeune, dynamique, d'un niveau social et culturel en général plutôt élevé ;
- S'appuyer sur ces véritables ambassadeurs du territoire pour promouvoir le territoire ;
- Mieux cerner l'arrivée de nouvelles populations et apporter des réponses en adéquation (habitat écologique, co-working, drives ruraux, etc.) ;
- Chercher des solutions en commun, innover vers un fonctionnement plus collectif et mutualisé face aux contraintes d'une géographie rurale de montagne.

# PORTRAIT DE TERRITOIRE

## « GRENOBLE ALPES METROPOLE »

### CHIFFRES CLES

	GRENOBLE ALPES METROPOLE*	Total 5 territoires de C(L)D	FRANCE
Nb d'habitants en 2010	398819	702158	62 765 235
Variation annuelle population (1990/2010, en %)	0,2	0,6	0,5
Variation due au solde naturel (1990/2010, en %)	0,7	0,6	0,4
Variation due au solde migratoire (1990/2010, en %)	-0,5	0,0	0,1
% cadres dans la population en 2010	13,4	12,4	8,8
% retraités dans la population en 2010	22,1	23,9	26,4
<hr/>			
Nb d'emplois en 2010	210949	316 645	25 770 649
Variation annuelle emploi (1999/2010, en %)	1,4	1,7	1,5
% cadres dans l'emploi en 2010	25,3	22,5	16,6
<hr/>			
Revenu par habitant en 2010	13796	14 343	13 669
<hr/>			
Nb de logement en 2010	197757	363 545	32 520 024
Variation annuelle de logements (1990/2010, en %)	1,1	1,3	2,5
% résidences secondaires en 2010	1,5	9,8	9,6

\* NB. : Etude réalisée en 2013, les chiffres portent sur les 28 communes membres de la Métro en 2013.

### ●● LES MOTEURS PRODUCTIFS DU TERRITOIRE

Les activités, entreprises ou filières structurantes et dynamiques

*“Des cerveaux dans l'agglomération”*

Sur 210 000 emplois présents dans l'agglomération, 98100 sont liés aux fonctions métropolitaines dont 42 280 cadres. Les fonctions métropolitaines réunissent les emplois relevant de la conception et la recherche, des prestations intellectuelles, du commerce inter-entreprise, de la gestion et de la culture principalement. Les emplois liés à la conception et à la recherche, et les prestations intellectuelles sont proportionnellement très représentés dans l'agglomération, par rapport aux autres territoires de la Région Grenobloise.

La micro électronique, les nanotechnologies, le logiciel et l'énergie sont les filières structurantes et dynamiques de l'économie productive de l'agglomération. Elles représentent 34 000 emplois privés et 5000 emplois de recherche publique.

L'emploi industriel est également important dans l'agglomération mais fortement dépendant de capitaux étrangers (43% des emplois industriels ou de services aux entreprises dépendent de capitaux étrangers). Le secteur industriel occupe le deuxième rang national des zones d'emploi concentrant le plus d'emplois industriels et de services aux entreprises.

En 2012 les créations d'activité les plus nombreuses (hors auto-entrepreneurs) relevaient des services aux entreprises, suivies du commerce de détail et du BTP, puis des services aux particuliers.

**Les activités, entreprises ou filières émergentes et potentialités pour demain**

### *"Trois pôles de compétitivité pour trois filières à potentialité"*

Les filières émergentes et à potentialité sur l'agglomération répondant aux enjeux de l'information, de l'énergie et de la santé sont liées aux pôles de compétitivité présents sur l'agglomération :

- **Minalogic** : pôle de compétitivité sur les nanotechnologies et les logiciels embarqués, ce pôle rassemble 220 membres dont 60% de PME. Depuis sa création en 2005, il a financé et labellisé 233 projets.

- **Tenerdis** : ce pôle de compétitivité vise à accroître la compétitivité des filières industrielles des nouvelles technologies de l'énergie dans les domaines du solaire, de l'efficacité énergétique du bâtiment, de l'hydrogène énergie, de l'hydraulique, de la biomasse et de la gestion du réseau et du stockage électriques. Le pôle compte 165 adhérents dont 55% de PME. Depuis sa création, il a labellisé 570 projets.

- **Lyonbiopole** est focalisé sur la lutte contre les maladies infectieuses humaines et animales et les cancers, du diagnostic et de la prévention jusqu'au traitement en intégrant les systèmes d'administration originaux. Il rassemble 126 membres dont 75 % de PME.

La filière logiciel représente 12750 emplois avec comme principaux acteurs HP, Cap Gemini, Orange, Atos, Bull (seul constructeur), et de très nombreux informaticiens chez Schneider, (17000). Elle constitue un des seuls secteurs en forte croissance (de 1500 à 32000 emplois en dix ans) en particulier dans l'édition de logiciels, malgré un manque avéré d'informaticiens.

La filière énergie et plus précisément la filière hydrogène est en pleine croissance. Elle pourrait s'ajouter à la filière micro-nano dans un futur proche, avec des entreprises en pleine expansion (Air liquide, H3E...), couplé avec la biomasse (compagnie de chauffage, Métro, CEA), le photovoltaïque connaissant un ralentissement fort.

Enfin, la filière santé est également en pleine croissance avec le développement des biotechnologies (transformation de matériaux par des agents biologiques) et des technologies médicales avec des entreprises comme Roche Diagnostics et des centres de compétence tels le CHU ou l'EMBL (Européen Molecular Biology Laboratory) présents sur l'agglomération grenobloise.

D'autres potentialités sont peu développées dans l'agglomération, comme les activités liées au transport et à la logistique ou au bois énergie.

**Les activités, entreprises ou filières en déclin les fragilités productives du territoire**

### *"Pas de foncier : pas d'activité productive"*

L'un des problèmes rencontrés par les activités productives concerne la disponibilité et la cherté du foncier dans l'agglomération. Les industries lourdes peinent à trouver leur place dans un environnement urbain dense, soulignant le risque d'orienter systématiquement les disponibilités foncières vers du résidentiel et imposant la prise en compte de contraintes tels les risques industriels dans l'urbanisation (ex : PPRT de la plateforme chimique de Pont de Claix)

Les fonctions de fabrication sont encore bien ancrées mais ont diminué dans la structure fonctionnelle de l'emploi. L'industrie traditionnelle a été fragilisée au cours de ces dernières années (ex : Caterpillar).

Entre 1998 et 2009, les emplois industriels présents sur la zone d'emploi de Grenoble ont diminué de 14%, soit une évolution relativement proche des moyennes nationales. Les fonctions en retrait concernent la fabrication, l'entretien/réparation et le transport/logistique, même si la fabrication concentre encore près de 26 000 emplois, au second rang derrière la gestion.

La chimie est également menacée sur le sud de l'agglomération (ex : Vencorex). Malgré la présence du pôle de compétitivité Axelera, cette filière peu structurée et disposant d'infrastructures lourdes présente une réduction progressive du nombre d'emplois sur ces 20 dernières années.

## ● ● LES MOTEURS RÉSIDENTIELS ET TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

**Principale tendance démographique et migratoire du territoire**

### *"L'important turn over des habitants de l'agglomération"*

Le renouvellement des habitants est élevé : chaque année 13400 personnes quittent le territoire et 11300 y viennent. 8,8% des entrants viennent d'une autre Région ou de l'étranger.

Au 1er janvier 2013, la Métro réunissait 28 communes et 405 000 habitants. Le solde démographique de l'agglomération grenobloise est faible, avec une croissance de 0.2% par an, due au solde naturel (0.7% par an). Le solde positif des habitants est

donc du à l'excédent naturel.

**L'agglomération grenobloise perd chaque année des familles** : sur les 28 communes, 17 connaissent un solde migratoire négatif. Entre 99 et 2008 l'agglomération a perdu 4000 familles avec enfant. Entre 2006 et 2011, les ménages originaires de la Métro ont acquis 4812 maisons en Isère dont 2075 dans la Métro (43%) et 2737 hors de la Métro. Le nombre d'étudiants dans l'agglomération est relativement stable depuis 5 ans.

Le vieillissement de la population est également un facteur à prendre en compte dans l'agglomération : de 22751 personnes de plus de 75 ans dans l'agglomération en 99 on est passé à 31 989 en 2009.

Enfin, plus de 70 nationalités se côtoient dans l'agglomération grenobloise, participant à la richesse et à la diversité de sa population.

### Les atouts paysagers du territoire

## "Peu de nature en ville mais une ville dans la nature"

Le cadre de vie montagnard est perçu comme un atout grenoblois. Si la surface d'espaces de nature dans l'agglomération n'est pas très élevée, l'agglomération bénéficie de son environnement naturel en termes d'attractivité. Malgré la densité de son urbanisation, le territoire de la Métro compte nombre de sites classés pour préserver leur biodiversité.

Cela est en partie dû à la juxtaposition des périmètres des parcs naturels régionaux de Chartreuse et du Vercors aux franges de l'agglomération.

Au-delà des atouts paysagers, l'agglomération bénéficie **d'atouts résidentiels** facteurs d'attractivité : Grenoble est régulièrement classée parmi les villes les plus attractives de France, notamment dans 5 domaines : cadre de vie, logement, santé, sport et culture... pourtant son solde migratoire reste négatif.

Parmi les atouts résidentiels, on pourra noter :

la présence d'une **Université** dynamique et attractive (pour 2012-2013, Grenoble est classée comme la ville la plus plaisante pour étudier par l'Etudiant) permet de former une main d'œuvre qualifiée pour les entreprises de l'agglomération

**l'accessibilité** (Grenoble classée en 1ère position des villes accessibles par l'Association des Paralysés de France pour 2012)

**le réseau des transports en commun** est également facteur d'attractivité avec une excellente fréquentation (181 voyages par an et par habitant).

### Les handicaps résidentiels du territoire

## "Manque de logements adaptés aux besoins, pollution, et besoin de nature"

### Le logement

Selon une enquête qualitative menée par l'Agence d'Urbanisme entre 2005 et 2008 auprès d'accédants à la propriété les attentes s'articulent autour de : la recherche d'un environnement de vie « à taille humaine »

le souhait de disposer d'espaces intérieurs et extérieurs généreux appropriables des aspirations environnementales de plus en plus fortes

Ces attentes entrent souvent en contradiction avec les environnements ou les produits immobiliers proposés dans le cœur de l'agglomération par les promoteurs, contribuant à alimenter la périurbanisation. Les maisons sont rares, le parc collectif ancien est jugé de piètre qualité, les produits neufs sont peu diversifiés (dominante d'immeubles, peu d'habitat « intermédiaire »), le rapport qualité/prix globalement peu favorable.

Face à ces attentes, les communes de seconde couronne sont jugées plus attractives, mais la cherté des biens fait souvent basculer les accédants moins solvables vers des localisations plus éloignées.

L'inadéquation entre l'offre et la demande interroge la vacance de logements (notamment en matière de logements sociaux : si certains logements ne trouvent pas d'occupants on dénombre pourtant sur l'agglomération 13 000 demandeurs de logements sociaux chaque année). La vacance de logements a augmenté à Grenoble ces dernières années (et dans une moindre mesure dans l'agglomération). On peut trouver plusieurs sources d'explication : logements anciens et mal isolés, tailles inadaptées, discrimination à partir de l'adresse, ... mais ce chiffre interroge l'effectivité de l'attractivité résidentielle de l'agglomération.

### La pollution

Malgré une diminution de la pollution atmosphérique dans les dernières années, la qualité de l'air est mauvaise dans l'agglomération grenobloise avec 49 jours annuels de mauvaise qualité de l'air (39 en moyenne). A cette pollution atmosphérique s'ajoute la pollution sonore : plus d'un habitant sur cinq est exposé à un bruit routier supérieur à 70 décibels (contre 1 à 3% des habitants de Rennes ou Nantes).

### L'engorgement routier

La congestion présente dans les entrées de l'agglomération peut être identifiée comme un frein à l'attractivité de l'agglomération.

### L'activité touristique dans le territoire : caractéristiques et évolutions

## "Un tourisme principalement d'affaire"

Comparativement à d'autres agglomérations, l'activité touristique de l'agglomération grenobloise n'est pas très significative. Le nombre de chambres d'hôtel disponibles n'est pas très important : on dénombre 49 lits touristiques pour 1000 habitants contre 113 lits dans les 11 agglomérations analysées dans le Baro'Métro.

68% des nuitées sont issues du tourisme d'affaire, ce qui place l'agglomération grenobloise dans les destinations qui ont un niveau élevé de tourisme d'affaire. Au contraire, concernant le tourisme d'agrément, une marge importante de progression existe et constitue sans doute un champ à explorer dans les prochaines années.



**BIEN VIVRE ENSEMBLE****OU LES RESSORTS DE L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE****Caractéristiques de l'offre de commerces, de services*****"Une économie présente à développer dans la proximité"***

L'offre de services à la personne n'est pas très développée: on compte 9 emplois salariés privé dans les services à la personne pour 1000 habitants, loin derrière d'autres agglomérations comparables comme Strasbourg qui en compte 14. Les services à la personne présentent pourtant un fort potentiel d'emplois, notamment pour les personnes peu qualifiées.

L'économie sociale et solidaire représente 10 % des effectifs de l'agglomération et 12% des établissements. On peut noter une présence très marquée dans les domaines de la culture, du sport et de l'action sociale avec des établissements prenant principalement la forme d'associations, de coopératives ou de mutuelles.

L'offre commerciale est caractérisée par une densité correcte mais une faible qualité. La qualité commerciale actuelle de l'agglomération est ordinaire, avec principalement des commerces d'entrée de gamme. La densité commerciale par habitant de l'agglomération est conforme aux moyennes des agglomérations comparables. On peut noter une augmentation importante du volume de grandes surfaces sur les 15 dernières années avec l'extension de Grand Place, l'implantation d'Ikea et la création de la caserne de Bonne. Le développement à venir du commerce devrait plutôt concerner le commerce de proximité, sous l'impulsion du SCoT. Enfin, l'évolution des modes de consommation marquée par la démultiplication des canaux de distribution questionne la pérennité des formats traditionnels de commerce localisés le plus souvent en périphérie des villes.

Enfin, il faut souligner que les **emplois publics** représentent 29% des salariés de l'agglomération (source l'AURG). Ces emplois concernent tout autant les fonctions d'éducation, d'enseignement et de recherche, de services et d'administration (7300 emplois au CHU de Grenoble).

**Caractéristiques de l'offre culturelle et événements majeurs...*****"Une offre culturelle diversifiée en difficulté"***

L'offre culturelle de l'agglomération est facteur d'attractivité. Avec 49 bibliothèques municipales, 44 salles de spectacles (dont 2 scènes nationales), 12 musées, 3 centres d'art contemporain et 9 cinémas, l'offre est considérée comme variée et abondante. Il existe donc un grand nombre d'équipements et un foisonnement d'initiatives associatives qui manquent cependant de coordination : le maillage de l'offre culturelle n'est pas satisfaisant, entraînant de fortes disparités entre les communes.

D'autre part, on observe comme dans d'autres collectivités une baisse des moyens alloués à la culture qui a des répercussions sur les événements culturels comme les festivals (annulation du festival rocktambule, fusion du festival des 38ème rugissants et du Grenoble Jazz festival,...) .

L'absence d'un événement culturel d'agglomération fédérateur et tenant compte de l'existant (notamment autour de la culture scientifique et technique et de la Montagne) est souvent regretté.

**Situation et dynamique sociale du territoire*****"Des inégalités assez peu marquées mais une forte ségrégation socio-spatiale"***

Dans l'agglomération grenobloise les 10% les plus riches gagnent 5.5 fois plus que les 10% les plus pauvres, ce qui est légèrement en dessous de la moyenne nationale (5,6) et l'un des plus faibles écarts en comparaison avec d'autres agglomérations comparables (cf Baro'Méto).

L'agglomération grenobloise présente l'un des plus faibles taux de chômage de France, avec un taux de 7,9% au 1er trimestre 2012 à l'échelle du bassin d'emploi grenoblois.

Un marquage territorial fort existe dans la répartition des catégories socio-professionnelles dans l'agglomération : les cadres et les catégories sociales les plus élevées se concentrent dans la partie nord de la ville centre et de l'agglomération quand les ouvriers et employés sont présents dans le sud. Certaines communes de l'agglomération présentent de forts taux de logements sociaux (22% de la population vit dans des quartiers prioritaires) alors que d'autres communes sont à moins de 10% de logements sociaux.

Une agglomération pendulaire : l'agglomération grenobloise accueille quotidiennement près de 64 000 actifs non résidents du territoire, et laisse s'échapper 23 500 actifs exerçant leur profession en dehors de l'agglomération...soit près de 87 500 personnes ayant des déplacements pendulaires, cela interroge la notion de « citoyens temporaires » votant là où ils dorment...

**IDENTIFIER LES PRIORITÉS D'ACTION****Assumer pleinement le rôle de Métropole**

L'agglomération grenobloise deviendra probablement en 2015 une Métropole. Cette évolution devrait inviter la collectivité à envisager le développement et le renforcement de ses fonctions métropolitaines

**Penser et encourager l'évolution industrielle sur le territoire de l'agglomération**

- S'appuyer sur le dynamisme de la recherche et du développement présents sur l'agglomération pour développer des emplois industriels et de services : encourager la production in situ des produits conçus dans l'agglomération afin de créer des emplois moins qualifiés que ceux principalement présents sur le

territoire et correspondant aux qualifications des personnes à la recherche d'un emploi sur l'agglomération

- Élaborer, à l'échelle de la Région grenobloise, une stratégie de sauvegarde des emplois liés à l'industrie chimique
- Préserver des espaces fonciers pour l'implantation d'activités industrielles
- Créer un « guichet unique » pour les petites et moyennes entreprises leur permettant d'identifier rapidement si des laboratoires présents sur l'agglomération peuvent les aider à développer leur activité ou à pallier tout type de problème qu'elles pourraient rencontrer.
- Améliorer la fluidité des déplacements aux entrées de l'agglomération, ainsi que le transport de marchandises en développant les transports en commun et les modes actifs, et en créant un ou plusieurs pôles de logistique aux entrées de l'agglomération.

#### Renforcer les fonctions présentes dans l'agglomération :

- Renforcer la qualité de l'offre commerciale et artisanale : encourager l'installation d'un commerce spécifique à l'agglomération, attractif et haut de gamme
- Densifier et valoriser les services à la personne
- Continuer à encourager la structuration de l'économie sociale et solidaire tout en s'assurant de la qualité des emplois présents dans ce secteur
- Mailler et encourager les « tiers lieux » et le télétravail

#### Porter le rayonnement de Grenoble à l'international :

- Développer la coopération internationale
- Porter de grands projets de développement pour l'agglomération (éco quartiers, transport par câble, ...), lui donnant une visibilité internationale

#### Faire de Grenoble une destination choisie : retrouver un solde migratoire positif

**Renforcer le tourisme d'agrément et l'économie du loisir** (tourisme ou activité récréative pour les grenoblois.... Sport, nature, culture, loisirs...)

Il n'existe pas à l'heure actuelle de véritable politique en matière de tourisme d'agrément à l'échelle de l'agglomération grenobloise. On dénombre sur le territoire deux offices du tourisme, l'un à Grenoble et l'autre à Sassenage. Pourtant, l'économie liée au tourisme pourrait prendre une part plus importante si l'on compare le développement actuel à celui d'autres agglomérations de taille comparables.

Le possible passage de l'agglomération grenobloise en Métropole pourrait venir renforcer cette perspective en imposant la prise de compétence tourisme et la création d'un office du tourisme intercommunal à l'échelle de l'agglomération. Pour venir renforcer le tourisme d'agrément l'agglomération pourrait :

- Mettre en place un office du tourisme à l'échelle de l'agglomération et fonctionnant en réseau avec ceux de la Région grenobloise : imaginer des offres touristiques liant tourisme d'affaire et tourisme d'agrément (s'appuyer sur la richesse de l'offre touristique des territoires voisins et articuler son offre avec celle de la Région grenobloise )
- Renforcer l'offre culturelle et créer un événement d'ampleur métropolitaine

de la même façon que St Etienne avec la biennale du design ou Nantes avec les folles journées

- Jouer sur la circulation des œuvres et des artistes dans la Région grenobloise afin de mieux mailler l'offre culturelle
- Améliorer la qualité du tourisme d'affaire en ayant des équipements de qualité permettant d'accueillir de grands congrès
- Mettre en valeur le patrimoine urbain et industriel
- Porter de grands projets présentant une qualité architecturale ou innovants comme le transport par câble, assurer une cohérence entre l'image technologique de Grenoble et l'accueil des visiteurs notamment à la gare.

#### Améliorer les atouts résidentiels du territoire

##### Les pistes d'actions

- Porter une politique volontariste en matière d'amélioration de la qualité de l'air : réduire les pollutions dues aux transports et au résidentiel : mettre en œuvre les prescriptions du Plan de Protection de l'Atmosphère, notamment celles portant sur le chauffage au bois (encourager le remplacement des foyers ouverts ainsi que les autres sources moins polluantes de chauffage)
- Accroître l'efficacité énergétique dans l'habitat, en améliorant le parc de logements anciens
- Travailler les espaces publics afin de les rendre plus attractifs, à l'image de la qualité paysagère qui entoure l'agglomération

# PORTRAIT DE TERRITOIRE

## « GRÉSIVAUDAN »

### CHIFFRES CLES

	GRÉSIVAUDAN	Total 5 territoires de C(L)D	FRANCE
Nb d'habitants en 2010	97705	702158	62 765 235
Variation annuelle population (1990/2010, en %)	1,9	0,6	0,5
Variation due au solde naturel (1990/2010, en %)	0,7	0,6	0,4
Variation due au solde migratoire (1990/2010, en %)	1,2	0,0	0,1
% cadres dans la population en 2010	16,2	12,4	8,8
% retraités dans la population en 2010	23,6	23,9	26,4
<hr/>			
Nb d'emplois en 2010	35770	316 645	25 770 649
Variation annuelle emploi (1999/2010, en %)	5,3	1,7	1,5
% cadres dans l'emploi en 2010	26	22,5	16,6
<hr/>			
Revenu par habitant en 2010	17615	14 343	13 669
<hr/>			
Nb de logement en 2010	47609	363 545	32 520 024
Variation annuelle de logements (1990/2010, en %)	2,1	1,3	2,5
% résidences secondaires en 2010	15,5	9,8	9,6

Compte tenu de l'importance des disparités historiques et géographiques qui marquent le territoire, on détaillera les données du Grésivaudan, selon les trois zones suivantes : 26 communes de montagne, dont 22 en Belledonne et 4 dans les Balcons de Chartreuse, 12 communes de vallée rive droite et 9 communes de vallée rive gauche.

### ● ● LES MOTEURS PRODUCTIFS DU TERRITOIRE<sup>7</sup>

Les activités, entreprises ou filières structurantes et dynamiques

*“Des filières structurantes dans deux secteurs”*

ST Micro Electronics (fabricant de composants électroniques) à Crolles d'une part et les entreprises du logiciel à Innovallée-Montbonnot d'autre part, qui sont deux secteurs emblématiques de la technopole Grenobloise, constituent **les deux filières structurantes** des activités productives et des emplois correspondants dans le Grésivaudan.

<sup>7</sup> Dans cette partie, on utilise les données de l'INSEE en 15 catégories d'emplois fonctionnels entre 1982 et 2010, dont on restreint le champ à celui de 7 fonctions « productives » (1-Commerce inter-entreprises, 2-Conception, Recherche, 3-Entretien, Réparation, 4-Fabrication, 5-Gestion, 6-Transports, Logistique, 7-Prestations Intellectuelles.) et celles de l'URSSAF/ACOSS (2008/2012) qui concernent seulement les emplois salariés privés. 20 secteurs issus d'une transposition de la notion d' « industrie compétitive », au sens donné par Carrier/Levratto (2013) sont retenus.

Grâce à ces deux « industries » structurantes, la part des emplois « productifs » dans les emplois totaux, a progressé dans le Grésivaudan, entre 1982 et 2010 alors que cette part a reculé dans tous les autres territoires de la RUG.

Les activités de « Fabrication de produits informatiques, électroniques et optique » d'une part, et de « Activités informatiques et services d'information » d'autre part rassemblaient au 31/12/2012 respectivement 5678 et 2335 emplois salariés privés dans les 15202 emplois de salariés de « l'industrie compétitive » du Grésivaudan.

Si on prend comme référence les données INSEE des emplois fonctionnels entre 1982 et 2010, on note aussi que sur une augmentation de 12126 emplois à l'échelon du territoire, 32,2% et 25,1% provenaient respectivement des emplois de conception recherche et d'emplois de prestations intellectuelles, c'est-à-dire des emplois relevant de « l'économie de la connaissance ». Enfin la localisation de ces « nouveaux » emplois est très différenciée entre les trois zones infra-territoriales : autour d'une augmentation moyenne de 131,6%, celle de la vallée rive droite est de +962%, celle de la vallée rive gauche de -26%, et celle des montagnes de +9%. La proportion de cadres de fonctions métropolitaines dans le total des emplois des fonctions productives est de 28%, soit le taux moyen de l'Agglomération Grenobloise : mais ces emplois sont à 84% concentrés dans la rive droite de la vallée.



Une étude récente sur ST Micro Electronics (Bruno Reverdy, 2012) rappelle l'impact décisif de ce grand donneur d'ordre de la micro-électronique dans l'économie du territoire du Grésivaudan, mais aussi dans celui de l'Agglomération Grenobloise, et accessoirement dans celui du Voironnais. Les activités principales de cette entreprise dans la RUG sont réparties entre un site de conception/recherche à Grenoble et un site de fabrication/développement à Crolles, ce qui illustre les fortes interactions entre la recherche scientifique/universitaire et le développement technique (par exemple le CEA

LETI) majoritairement localisés dans l'Agglomération Grenobloise et des sites de fabrication, ou même de recherche/développement hors agglomération. Les emplois de ST sont passés de 1060 en 1992 à 5960 en 2011 dans la RUG, dont les 2/3 à Crolles. En 2010 les achats des 2 sites de ST ont été d'un peu moins de 600 Millions d'€, ce qui aurait conduit à la création de 2250 emplois indirects dans la RUG, à 95% dans l'Isère et la Région Rhône Alpes.

Les fluctuations d'emplois du secteur des composants électroniques entre 2008 et 2012 montrent que cette industrie n'est pas insensible aux variations, parfois brutales, de la conjoncture mondiale, surtout pour Soitec. Mais le chiffre des emplois en 2012 reste, à l'échelon Grésivaudan, supérieur à celui de 2008 (5678 contre 5170). Par contre l'industrie du logiciel semble avoir été moins impactée, puisque selon les déclarations de l'Association Inovalée (Meylan + Montbonnot) les emplois auraient progressé de 500 en 2012 pour atteindre 10 500 début Janvier 2013.

## Les activités, entreprises ou filières émergentes et potentialités pour demain

### "Des start-up dans les secteurs à fort contenu de recherche et de nouvelles technologies"

Des nombreuses start-up à fort potentiel de croissance, issues des Pôles Minalogic, Tennerdis, et du programme Nano 2017 devraient émerger dans les 5 à 10 prochaines années. Mais il est difficile à ce jour de les identifier précisément, et surtout de prédire l'ampleur de leur future croissance<sup>8</sup>. On peut cependant citer dans une liste non limitative les exemples suivants :

- Kalray et Tronics (micro-électronique), Probayes electronics (logiciel), IVES (solutions de communication à distance),
- une extension probable de ST Micro Electronics, avec le doublement de la production d'ici à 2018, annoncée par le premier ministre le 22 Juillet 2013.

#### Selon l'AEPI, les autres secteurs de croissance potentielle sont :

- matériel médical, instruments de mesure et de contrôle, logistique, équipements de montagne, industrie agro-alimentaire
- Une grande entreprise de logistique (GLD) doit être implantée prochainement en vallée rive gauche.
- Des entreprises comme Petzl et Teisseire, devraient poursuivre leur trajectoire de croissance.

## Les activités, entreprises ou filières en déclin les fragilités productives du territoire

### "Les filières en déclin dans le Grésivaudan sont principalement celles des industries " traditionnelles " en déclin également à l'échelon hexagonal"

Elles sont concentrées majoritairement dans la vallée rive gauche et, secondairement en montagne. Ainsi, le secteur de la métallurgie, du papier et bois, des équipements automobile, du textile, des matières plastiques ou bien encore de la chimie ont perdu des emplois au cours des dernières années<sup>9</sup>.

**Les activités agricoles :** Le Conseil de Développement (CD) estime qu'en moyenne, l'essentiel des activités agricoles du Grésivaudan, dont le nombre total d'emplois est en diminution (de 948 en 1982 à 430 en 2009), relève de plus en plus de l'économie de proximité, et donc de la sphère de l'économie présente. Cependant une exception, au moins, peut être faite avec l'activité des « grandes cultures » (Céréales, oléagineux, protéagineux, et autres grandes cultures). Pour ces activités les données respectives des Recensements agricoles de 2000 et 2010 permettent de confirmer que le nombre d'« Unité de Travail Annuel » (indicateur représentatif du nombre d'emplois salariés et non-salariés) diminue également entre ces deux dates, en passant de 85 à 81, mais avec une légère augmentation des surfaces cultivées (de 2354 ha à 2645 ha), ce qui constitue une exception notable à la tendance générale de baisse des SAU (de 11932 à 11093 ha).

<sup>8</sup> On rappelle qu' en France le passage des découvertes faites dans les laboratoires publics et privés de recherche à leur valorisation/adoption économique dans des PME et dans des grandes entreprises, reste une étape difficile à franchir.

<sup>9</sup> Pour plus de détail, voir AEPI, 2008, p.46 « Grésivaudan : les principales activités industrielles qui suppriment des emplois 1999-2007 » ; Source : ACOSS, CD, 2013

## LES MOTEURS RÉSIDENTIELS ET TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

Chaque jour plus de 20 000 actifs du Grésivaudan vont travailler à l'extérieur, tandis que que moins de 15000 non-résidents viennent travailler dans le Grésivaudan. Le Grésivaudan continue d'appartenir au club des territoires périurbains « dortoirs » dépendant d'une métropole, malgré l'augmentation importante de création d'emplois productifs sur son territoire.

### Principale tendance démographique et migratoire du territoire

#### *"40 ans de croissance démographique !"*

La croissance démographique s'observe dans le Grésivaudan depuis 1968, avec des fluctuations du solde migratoire en tendance baissière, mais qui demeure positif, et une stabilité du solde naturel (positif également).

#### A l'échelon des sous territoires, entre 1982 et 2009, on note

- Un déclin de la vallée rive gauche passant de 35% à 31% de la population du territoire,
- Une augmentation forte de la rive droite passant de 32% à 37%,
- Une stabilisation de la part des montagnes entre 31 et 32%

Quant à la composante socio-professionnelle des flux migratoires entre 2001 et 2006 on note un solde migratoire positif du territoire :

- Très élevé pour les cadres et professions intellectuelles supérieures
- Positif mais beaucoup moins élevé pour les artisans-commerçants, chefs d'entreprise, les professions intermédiaires et les employés.

A l'opposé le territoire du Grésivaudan est un territoire d'émigration nette très élevée pour les étudiants et élèves, plus faible mais néanmoins négatifs pour les agriculteurs et les retraités.

### Les atouts paysagers du territoire

#### *"Une qualité paysagère et patrimoniale recherchée"*

« Ensoleillement, vues sur les massifs, proximité des espaces naturels et facilité des liaisons avec l'agglomération constituent autant de facteurs d'attractivité de la vallée des « cent châteaux » en général et de la rive droite en particulier. » (CCPG, Région Rhône Alpes, 2009, Charte de développement durable du Pays du Grésivaudan, p.49). « Traditionnellement associés aux espaces de loisirs et de maisons secondaires des Grenoblois, les balcons de Belledonne et de Chartreuse (plateau des Petites Roches) ont connu une attractivité importante ces dernières années » (source idem, p.50). Dans le cadre du Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR), le Grésivaudan a un réseau de 900 km de sentiers aménagés et balisés pour la randonnée en Belledonne et Chartreuse.

Le Grésivaudan regroupe un patrimoine riche de 26 sites protégés classés, dans des paysages de montagne contrastés et structurants, avec des alpages dans le massif de Belledonne. Dans les principaux sites de patrimoines naturels, en rapport

avec les milieux aquatiques, on peut citer le Marais de Montfort, Marais des Bruns (commune de Theys), Les Tourbières du col des Mouilles (Laval et Sainte Agnès), la forêt alluviale de Chapareillan, L'Île Arnaud, Les lacs du Bois français, Lacs de Bey et Froment (Chapareillan). Au titre des équipements remarquables, on peut citer le Funiculaire du Touvet, et les aires de vol à voile dans les communes de Saint Hilaire et Lumbin, les thermes d'Alleverd, mais aussi les stations de sport d'hiver de moyenne montagne dans les deux massifs.

Enfin on peut citer l'importance des surfaces forestières (39 360 ha sur un total de 75340 ha du Grésivaudan) et la variété des différents types de forêt : forêt alluviale de l'Isère, « forêt friche », forêt de coteau, et forêt de montagne dont 20000 ha dans le territoire de Belledonne. Cependant une partie importante de cette forêt est en pente (difficultés d'exploitation), avec une propriété privée très morcelée.

Cette diversité et qualité paysagère et patrimoniale est l'un des facteurs explicatifs de l'apport de non-résidents à la construction de logements dans le territoire.



Entre 2006 et 2011, d'après l'Observatoire Foncier Partenarial de l'Isère, 30% des acquisitions de maison sont effectuées par des ménages originaires de la Métro qui disposaient d'un budget supérieur d'environ 40.000 € à celui des ménages locaux ayant acquis un terrain sur ce même laps de temps. On note aussi une forte proportion (10%) de ménages originaires d'une région autre que Rhône-Alpes qui achètent les biens les plus chers. Cette attractivité immobilière repose sur le modèle encore dominant de lotissements individuels, voire collectifs de maisons individuelles.

### Les handicaps résidentiels du territoire

#### *"Des risques naturels : crues torrentielles, éboulements, etc... et des coûts du foncier et de l'immobilier élevés dissuasifs pour les titulaires de revenus moyens et modestes"*

Les contraintes d'un relief très pentu dans une partie des zones montagneuses du territoire induisent simultanément des risques naturels élevés (crues, éboulements) et une pénurie relative des surfaces mobilisables pour l'extension de nouvelles activités résidentielles ou économiques.

Les prix immobiliers sont élevés principalement dans la moitié sud-ouest du territoire, et maintenant dans les balcons de Belledonne, avec des coûts de déplacement domicile/travail/courses importants dans les zones de montagne peu denses, une faible implantation moyenne d'équipements commerciaux supérieurs, et enfin un modèle de logement résidentiel encore largement fondé sur celui de la maison individuelle, donc consommateur d'espace foncier.

Un indicateur des handicaps résidentiels du territoire est celui de l'étalement urbain : 65 % des 100 000 habitants du Grésivaudan vivent dans un espace où la densité est inférieure à 25 hab/ha. Cet étalement urbain peut devenir un handicap pour la viabilité économique des commerces et services de proximité.

Le solde d'émigration nette entre 2001 et 2006 de -112 des retraités hors du Grésivaudan pourrait être un signal en ce sens. En effet, on peut avancer l'hypothèse qu'une partie des retraités âgés résidant en maisons individuelles éloignées des commerces et services anticipent des difficultés croissantes avec l'âge d'entretien de leurs résidences, et d'accès aux commerces et services. Mais ces éléments restent à vérifier.

**L'activité touristique dans le territoire : caractéristiques et évolutions**

**"Une attractivité touristique à conforter et diversifier"**

1531 emplois salariés sont liés directement et indirectement au tourisme sur un total de 27022 emplois salariés en 2005 (soit 5,7% de l'emploi du territoire). Néanmoins cette activité est significative pour **9 communes de montagne et de thermalisme** du fait de la concentration de l'activité touristique de loisirs sportifs dans ces zones de montagne.

Le potentiel touristique et récréatif de ces atouts paysagers et patrimoniaux reste à conforter (concurrence des stations montagnardes de Savoie, et taille économique sous-dimensionnée des hôtels handicapant leur effort de modernisation) et à mettre en valeur. Les atouts paysagers et patrimoniaux ne sont peut-être pas assez reconnus et valorisés par les habitants mêmes du Grésivaudan, et par ceux des territoires voisins. Par ailleurs un espace de coordination potentielle entre les Offices du Tourisme et autres Syndicats d'Initiative reste ouvert principalement pendant la saison d'été. Des entreprises comme Petzl dans l'industrie du sport bénéficient de l'attractivité de la coupe Icare. Enfin de nouvelles formes de tourisme, comme celle du tourisme ludique et familial commencent à être développées.

**BIEN VIVRE ENSEMBLE  
OU LES RESSORTS DE L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE**

**L'économie présentielle du Grésivaudan est sous représentée par rapport à celle de territoires comparables.**

En 2009 la part des emplois présents dans le total des emplois du Grésivaudan (53%) est la plus faible de tous les secteurs de la RUG. Le territoire du Grésivaudan est aussi le seul, ou cette part après avoir augmenté de 1975 à 1990, diminue en 1999 et 2009 ! Par ailleurs la valeur faible de l'indicateur du taux de couverture\* pour le Grésivaudan (avec celle de Bièvre Valloire et Sud Grésivaudan) va dans le même sens que l'indicateur de part d'emplois présents.

Le potentiel de développement des activités présentes et de l'économie de proximité, du moins avant leur éventuelle étape d'élargissement et d'exportation de leurs produits hors du territoire du Grésivaudan reste donc un objectif à fort enjeu pour le Grésivaudan. Ces activités sont aussi celles des emplois « verts » liées à la valorisation des ressources locales : bois, hydro-électricité, solaire thermique et photovoltaïque, plus tout ce qui a trait à la rénovation thermique.

Couverture emplois de proximité Zonages territoriaux Rhône-Alpes (ZTRA)	Taux de couverture emplois de proximité (pour 100 habitants)
<b>Grésivaudan</b>	<b>9,2</b>
Alpes Sud Isère	11,7
Voironnais	11,1
Bièvre - Valloire	7,9
Sud Grésivaudan	7,6
Métro Grenoble	16,4
Espace Métropole Savoie	16
Grand Lyon	18
Moyenne ZTRA	14,2

Couverture emplois de proximité  
Source : Aradel, 2013, Les indicateurs de l'économie de proximité dans les zonages territoriaux de la Région Rhône Alpes (p.57)

**Caractéristiques de l'offre de commerces, de services**

**"L'offre commerciale du territoire est nettement inférieure (1100m<sup>2</sup> pour 1000 habitants) à celle de la moyenne de l'agglomération grenobloise (1500m<sup>2</sup> pour 1000 habitants)"**

**En outre cette offre commerciale et de services est à 60% concentrée dans 9 communes, dont 5 dans la vallée.**

Mais la sous-représentation notamment des grandes surfaces aurait-elle pour contrepartie positive un maintien du commerce traditionnel ? Par ailleurs un effort notable de stimulation et de structuration de l'offre locale a été réalisé dans ces dernières années, notamment par une commercialisation « attractive » des produits agricoles locaux. Leur développement reste freiné tant du côté de la demande (prise de conscience encore limitée des bienfaits des achats locaux de produits de qualité) que du côté de l'offre locale qui ne peut pas suivre la dynamique de ces nouvelles demandes ou attentes des consommateurs potentiels.

Les AMAP, les magasins et marchés de producteurs, l'agriculture bio et/ou de proximité constituent des points d'appui nécessaires à la survie économique de l'agriculture nourricière en montagne et coteaux. En plaine un des enjeux reste celui d'une conversion souhaitable à terme de surfaces agricoles dédiées aux grandes cultures, avec de nombreux intrants chimiques, par celles de maraichage bio. Le premier projet d'envergure à Montbonnot devrait être complété et suivi dans d'autres communes.

Par ailleurs, après une période d'hésitation, les élus ont récemment pris conscience du retard relatif du Grésivaudan dans les secteurs de l'Economie Sociale et Solidaire : 7.1 % de l'emploi salarié en Grésivaudan, contre 10.4 % en Pays Voironnais et 10.7 % en Rhône-Alpes. Augmenter ce pourcentage de trois points afin d'atteindre la moyenne régionale reviendrait à créer ou transférer 900 emplois dans l'ESS sur le territoire.

Si le domaine de la culture est depuis 2009 de la compétence communautaire,

l'essentiel de cette animation culturelle et du spectacle vivant « se concentrent sur le Moyen Grésivaudan ». Les efforts d'extension géographique se sont traduits notamment pour le spectacle vivant par « la création d'un abonnement commun au Coléo de Pontcharra, à l'Espace Paul Jargot de Crolles et à l'Agora de St Ismier », avec des perspectives d'élargissements « à La Pléiade (Allevard), et Le Belvédère (St Martin d'Uriage) ».

Dans le reste du territoire, la taille moyenne des communes ne permet que des actions limitées, cependant soutenues par un mouvement associatif important, et accompagnées dans certains cas par des subventions intercommunales. Les actions sportives, culturelles, « évènementielles » d'envergure ressortent plutôt du domaine intercommunal.

**Dans le cadre de la Charte d'orientation des actions culturelles inter-communales les subventions suivantes ont été votées en faveur des actions culturelles 2013:**

- Nombre d'opérations : 40
- Budget global : 708 084€
- Subventions CCPG : 115 049 €

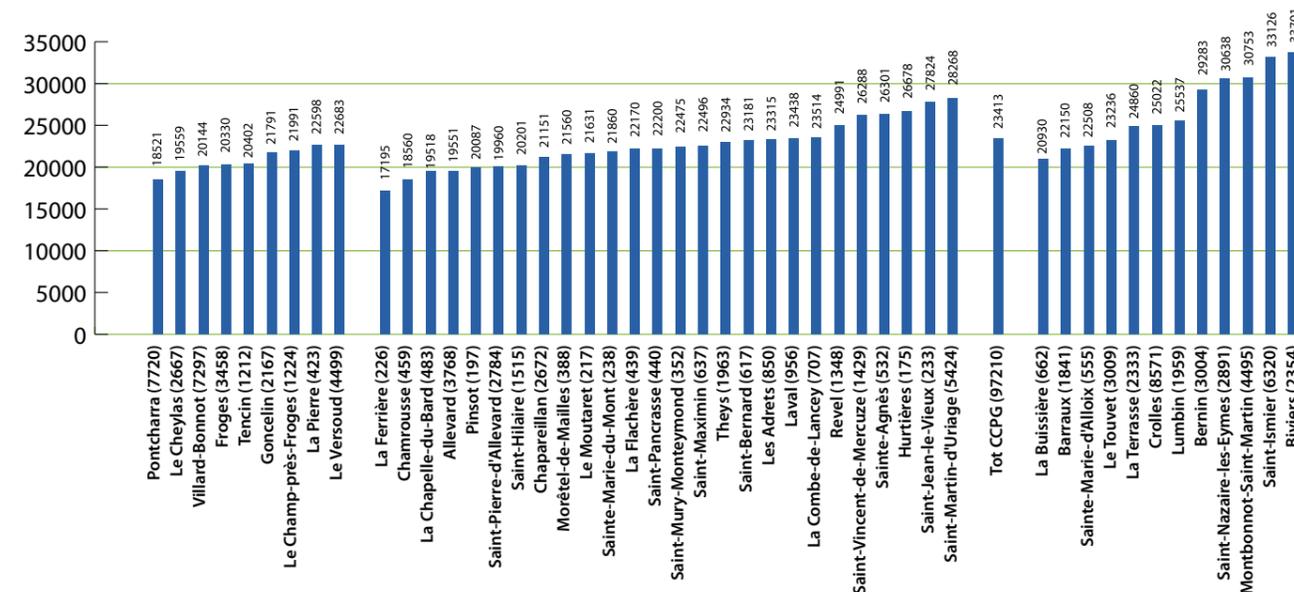
Par opération la moyenne du budget global est de 20 578 €, et celle du soutien communautaire de 2876 € par projet. Soit un taux de subvention moyen intercommunal de 14%.

**Situation et dynamique sociale du territoire**

*“Des dynamiques économiques et sociales différenciées par sous-territoire”*

D'une part la géographie (les spécificités montagnes/vallée et l'attraction relative des agglomérations de Grenoble et Chambéry) et d'autre part l'histoire des spécialisations industrielles et des catégories socio professionnelles correspondantes ont induit des différences sociales notables entre les différents sous territoires de la CCPG. En posant par hypothèse que la dynamique sociale de ces sous territoires peut être très indirectement et partiellement appréciée par des indicateurs de revenus, on obtient les résultats suivants avec la nomenclature des 3 zones.

En partant de l'indicateur de la médiane du revenu fiscal par unité de consommation en 2010 par commune, on observe des revenus médians plutôt plus élevés dans les 12 communes de la vallée rive droite (de 20930 à 33701€), que dans les 26 communes de montagne (de 17195 à 28 268€), ou bien encore que dans les 9 communes de la vallée rive gauche (de 18521 à 22683€).



Source : Traitement CD de données INSEE

On observe la même hiérarchie de ces trois sous territoires avec l'indicateur de la part relative des foyers fiscaux soumis à l'impôt sur le revenu en 2009.

	% des foyers fiscaux soumis à l'impôt sur le revenu en 2009	Population 2009
Moyenne communes vallée rive droite	73%	37994
Moyenne communes de montagne	65%	29049
Moyenne communes vallée rive gauche	61%	30667
Moyenne de la CCPG	68%	97210

Comparaison des revenus fiscaux sur les trois bassins de vie du Grésivaudan  
Source : Traitement CD de données INSEE

Des premières mesures de compensation fiscale et financière de ces inégalités économiques et sociales ont été mises en œuvre à l'échelon intercommunal de la CCPG depuis 2009. En outre la création de nouvelles zones d'activité, la stimulation des zones existantes, et le début de reprises de friches industrielles notamment dans la rive gauche de la vallée vont dans le même sens. Il reste à en mesurer leur impact relatif.

**IDENTIFIER LES PRIORITES D'ACTION**

Le territoire du Grésivaudan a été souvent présenté comme un territoire « équilibré » arrivant à combiner les apports de systèmes productifs modernes avec ceux de son attractivité résidentielle ; lorsque le regard passe de cette « moyenne territoriale » à celle des sous territoires, leur contraste invite à prendre en compte les fortes singularités vallée/montagne, rive droite/rive gauche de la

vallée. En conséquence, l'objectif souhaitable de l'équilibre passe par la mise en œuvre d'un pacte de solidarité impliquant des transferts notamment financiers entre ces différents sous territoires.

Une conviction s'est progressivement élargie pendant ces deux dernières années dans notre CD : celle qu'une partie des attentes à moyen et long terme de nos concitoyens du Grésivaudan, notamment dans les domaines économiques et sociaux, ne pourra être satisfaite que dans le cadre d'accords territoriaux, entre la CCPG et les autres EPCI voisins. En particulier la mise en œuvre des principes de développement durable passe nécessairement, mais pas seulement, par des coopérations renforcées et d'application proche dans les domaines des transports/mobilité, et dans celui de la protection de la qualité de l'air (12 communes du Grésivaudan sur 47 sont localisées en « zones sensibles ») et de l'environnement naturel.

- Renforcer la concertation inter-territoires à l'échelon de la RUG pour conforter **les secteurs modernes et traditionnels de « l'industrie compétitive »**, avec une recherche de procédés/produits innovants facilités par la présence d'ingénieurs/chercheurs technologues dans l'agglomération Grenobloise ; peut-être dans le cadre d'une gouvernance polycentrique d'une future métropole élargie à l'échelon du Y grenoblois.
- Trouver à **l'échelon du SCOT des formes de coopération économique**, permettant la diversification des activités dans les différents territoires, et **d'atteindre une certaine résilience économique** diminuant la vulnérabilité des territoires fortement dépendants d'un ou deux secteurs industriels totalement exposés à la concurrence mondiale. (Dans le cas du Grésivaudan celle de la fabrication de composants électroniques)

**Remarque :**

Parmi les actions menées qui vont dans le bon sens, on peut citer le financement coopératif de Nano 2017 de 2013 à 2017, porté par la société STMicroelectronics et par le LETI - laboratoire du CEA dédié à la nanoélectronique : Etat 600 M€, UE : 400 M€, Collectivités locales : 100 M€ dont 25 par la Région, 25 par le CG 38, 25 par la Métro, et 25 par la CCPG et la commune de Crolles. Des démarches identiques ou voisines sont ou devraient être menées dans les Pôles de compétitivité Minalogic et Tenerrdis.

**Trois propositions d'actions pour aller plus loin :**

- Rechercher les créneaux à haute valeur ajoutée dans les industries traditionnelles qui pourraient être construits ou confortés grâce à une fertilisation de ces industries par le potentiel de recherche scientifique et technique existant dans l'agglomération Grenobloise ;
- Accélérer le calendrier de mise en œuvre d'un système unifié de transports/mobilité pour mieux répondre aux besoins de déplacements domicile-travail et autres.
- Établir une concertation minimale en matière d'urbanisation/aménagement

du territoire entre des communes voisines, mais appartenant à des EPCI différents (point essentiel par exemple pour les communes de Montbonnot et Meylan, toutes deux liées au pôle d'emplois d'Inovalée)

Par ailleurs une utilisation accrue des ressources locales, la recherche d'une mixité sociale et territoriale minimale, l'application des principes de la démocratie participative , etc...**passent par la recherche de nouveaux dispositifs de mutualisation économique, sociale, et institutionnelle à l'échelon du territoire, et même des infra-territoires** (Belledonne, Pontcharra/Allevar, Rive droite de la vallée du Touvet à Montbonnot, ...).

Renforcer l'économie de proximité et les emplois présents correspondants par une **mobilisation accrue des ressources humaines et naturelles locales, dans le respect et le développement des surfaces agricoles et biologiques, notamment celles à objectif alimentaire**

**Remarque :**

Toute une série d'actions allant dans ce sens viennent d'être identifiées et sont en cours de définition ; elles vont être progressivement mises en œuvre dans les prochains **Agenda 21** (47 fiches action) et **PCAET** (57 fiches action), à partir de 2014. Des coopérations avec les territoires voisins qui se sont dotés des mêmes outils devraient être imaginées et mises en œuvre.



# PORTRAIT DE TERRITOIRE

## « PAYS SUD GRÉSIVAUDAN »

### CHIFFRES CLES

	SUD GRÉSIVAUDAN	Total 5 territoires de C(L)D	FRANCE
Nb d'habitants en 2010	43642	702158	62 765 235
Variation annuelle population (1990/2010, en %)	1,2	0,6	0,5
Variation due au solde naturel (1990/2010, en %)	0,2	0,6	0,4
Variation due au solde migratoire (1990/2010, en %)	1,0	0,0	0,1
% cadres dans la population en 2010	6,4	12,4	8,8
% retraités dans la population en 2010	29,4	23,9	26,4
<hr/>			
Nb d'emplois en 2010	13596	316 645	25 770 649
Variation annuelle emploi (1999/2010, en %)	1,5	1,7	1,5
% cadres dans l'emploi en 2010	8,4	22,5	16,6
<hr/>			
Revenu par habitant en 2010	12280	14 343	13 669
<hr/>			
Nb de logement en 2010	20440	363 545	32 520 024
Variation annuelle de logements (1990/2010, en %)	1,7	1,3	2,5
% résidences secondaires en 2010	5,3	9,8	9,6



Au sein de la région urbaine grenobloise, le secteur Sud Grésivaudan occupe une position stratégique entre les agglomérations de Grenoble-Voirion et Romans-Valence. Il souhaite se positionner comme un territoire «force de connexion».

Composé de 48 communes ce territoire compte 45000 habitants, avec la ville-centre de Saint Marcellin, qui structure le bassin de vie dans son ensemble. Le Pays Sud Grésivaudan regroupe trois communautés de communes : « Chambaran Vinay Vercors », « La Bourne à l'Isère », et « Le Pays de Saint-Marcellin ». La moitié du territoire située en rive gauche de l'Isère est intégrée dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Vercors.

Au sein de la région urbaine grenobloise, le secteur Sud Grésivaudan occupe une position stratégique entre les agglomérations de Grenoble-Voirion et Romans-Valence. Il souhaite se positionner comme un territoire «force de connexion». Composé de 48 communes ce territoire compte 45000 habitants, avec la ville-centre de Saint Marcellin, qui structure le bassin de vie dans son ensemble. Le Pays Sud Grésivaudan regroupe trois communautés de communes : « Chambaran Vinay Vercors », « La Bourne à l'Isère », et « Le Pays de Saint-Marcellin ». La moitié du territoire située en rive gauche de l'Isère est intégrée dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Vercors.

## LES MOTEURS PRODUCTIFS DU TERRITOIRE

Les activités, entreprises ou filières structurantes et dynamiques

### "L'économie locale : des enjeux à l'échelle du Sud Grésivaudan"

**L'agriculture**, à forte valeur ajoutée grâce à ses produits labellisés (Noix de Grenoble, fromages de St Marcellin, raviolis du Royans, Bleu du Vercors), et l'industrie, dynamique et diversifiée, restent plus représentées qu'ailleurs en Isère et comptent parmi les atouts du territoire.

**L'industrie** peut jouer un rôle dans le développement du territoire. Elle a d'ailleurs globalement mieux résisté sur longue période que dans la région. En Rhône-Alpes, l'emploi industriel a baissé de 36 % entre 1975 et 2009 ; il a mieux résisté dans les territoires ruraux (- 20 %), et plus particulièrement dans le Sud Grésivaudan (- 17 %). En 2009, l'industrie représente 25 % des emplois, soit trois points de plus que dans la zone de référence. La diversité du tissu industriel local lui offre des potentialités de rebonds face à la crise.

Le secteur de la **fabrication d'équipements électriques**, avec notamment les établissements Legrand France à Saint-Marcellin et Cotherm à Vinay, est particulièrement bien représenté (420 emplois). Une autre spécificité locale est la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique : 765 emplois avec Unidecor à Saint-Marcellin. On peut citer la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques avec 200 emplois. D'autres savoir-faire locaux comme **le travail du bois, la métallurgie et la chaudronnerie** (SDMS à Saint-Romans) sont aussi bien développés, et participent de la diversité industrielle sur le Sud Grésivaudan.

Les principaux employeurs du territoire relèvent de l'économie présentielle : commerce et réparation automobile (1 300 emplois ; Isère Distribution à Chatte emploie près de 200 personnes), santé et action sociale et construction (presque 1 100 emplois chacun).

Avec **13 600 emplois** (3% du total de l'emploi isérois), le Sud Grésivaudan se caractérise par un poids des emplois dans l'industrie et dans l'agriculture deux fois

plus élevé qu'au niveau national.

L'industrie, forte de ses 3500 emplois, ne représente que 9 % des établissements mais 27 % des emplois (la moyenne française est de 15%). Le territoire conserve également un taux d'emplois dans l'agriculture supérieur à la moyenne française (7% contre 3% au niveau national). Le Sud Grésivaudan reste un territoire relativement autonome en termes d'emploi puisque 62% des 17.600 actifs occupés y travaillent.

### Les activités, entreprises ou filières émergentes et potentialités pour demain

#### Economie Sociale et Solidaire et Insertion par l'Activité Economique :

Le développement de l'économie de proximité constitue un levier important dans la stratégie de rapprochement emploi-habitat voulue par le Pays du Sud Grésivaudan. Son potentiel est d'autant plus significatif qu'il peut s'appuyer à la fois sur une croissance démographique parmi les plus dynamiques du département de l'Isère (qui « tire » les secteurs des services et de l'équipement de la personne, le commerce, la construction et la santé...), et sur le vieillissement de la population qui induit de nouveaux besoins. Complémentaire de l'économie « productive », elle présente le double avantage de proposer des emplois non délocalisables et souvent plus accessibles aux compétences locales.

Identifiée comme **ressource permettant de dynamiser le tissu économique local**, la valorisation de l'ESS suppose en effet de définir une stratégie territoriale concertée entre les différents partenaires permettant d'impulser, créer ou développer des activités économiques favorisant la création ou le maintien d'emplois durables et localisés à partir des fondements de l'ESS, prenant en compte les diversités sectorielles, le positionnement et la place de l'ESS dans la dynamique économique locale.

Ce travail s'inscrit en lien avec la démarche engagée conjointement par le Pays du Sud Grésivaudan et le Pays Voironnais sur le projet de structuration d'un « Pôle Territorial de Coopération Economique » (PTCE) à l'échelle du Centre Isère, favorisant les échanges intersectoriels, les mutualisations et les projets partagés. Présenté par l'association «Entrepreneurs solidaires du Centre Isère» (ESCI), avec l'appui de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais et du Syndicat mixte du Pays Sud Grésivaudan, et la participation des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des représentants des entreprises, et de la société civile, ce projet affiche l'ambition collective de la création d'ici trois ans d'une centaine d'emplois dans les domaines du services aux entreprises, de l'économie circulaire, de l'économie de proximité et de l'écoconstruction.

Entrepreneurs Solidaires du Centre Isère est une association créée en mars 2012 à l'initiative de plusieurs structures d'insertion du Pays Sud Grésivaudan et du Pays Voironnais. L'association porte la démarche de PTCE qui se structure selon 3 axes de réflexion: l'économie circulaire, les circuits courts, l'écoconstruction. Labellisée en Janvier 2014 aux côtés de 22 autres PTCE français, la démarche d'Entrepreneurs Solidaires du Centre Isère vise un ambitieux objectif de création de 100 postes en 3 ans.

#### Territoire à Energie Positive, un enjeu pour demain :

Dans le cadre de la labellisation du Sud Grésivaudan comme « Territoire à Energie Positive » par l'ADEME et la Région Rhône-Alpes, le territoire engage une démarche ambitieuse en termes de réduction des consommations énergétiques

et de développement d'une filière locale d'énergies renouvelables. Le territoire s'empare de ces enjeux pour activer la transition énergétique en tant que réelle ressource territoriale. Ce nouveau secteur se positionne comme un levier de diversification et d'innovation pour l'économie locale. Il s'agit aussi de construire des synergies et des complémentarités avec les territoires voisins pour développer des liens interterritoriaux sur ce modèle.

L'articulation entre innovation/recherche et ces enjeux de développement économique du territoire constitue un levier fondamental pour positionner le Sud Grésivaudan comme un territoire à la fois autonome mais aussi en lien avec les territoires voisins.

### Les activités, entreprises ou filières en déclin – les fragilités productives du territoire

#### Economie productive et concurrentielle :

Composante essentielle d'une vraie stratégie de développement durable, la consolidation de ce secteur relève d'une dynamique de croissance à la fois nourrie de l'esprit d'entreprises des acteurs locaux, et d'une démarche d'affirmation de l'identité économique du territoire. Le tissu industriel dense et diversifié, des savoir-faire reconnus et un environnement favorable et accessible sont autant de leviers pour consolider cette branche de l'économie locale. Mais le **manque de structuration et de cohérence économique à l'échelle du territoire freine l'approche prospective de développement d'une offre globale en matière de zones d'activités.**

Les grandes zones en matière de foncier d'activités restent polarisées autour du pôle de Saint-Marcellin, ce qui déséquilibre l'offre sur le territoire. Ce dernier concentre 60% de la surface commerciale et 53% du foncier disponible.

## LES MOTEURS RÉSIDENTIELS ET TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

Principale tendance démographique et migratoire du territoire :

*"Une dynamique démographique locale typiquement rurale"*

L'apport migratoire reste le principal facteur de développement démographique. La croissance démographique s'explique par une bonne desserte, un coût du foncier compétitif par rapport aux agglomérations voisines et l'attrait d'un territoire équipé en infrastructures et services.

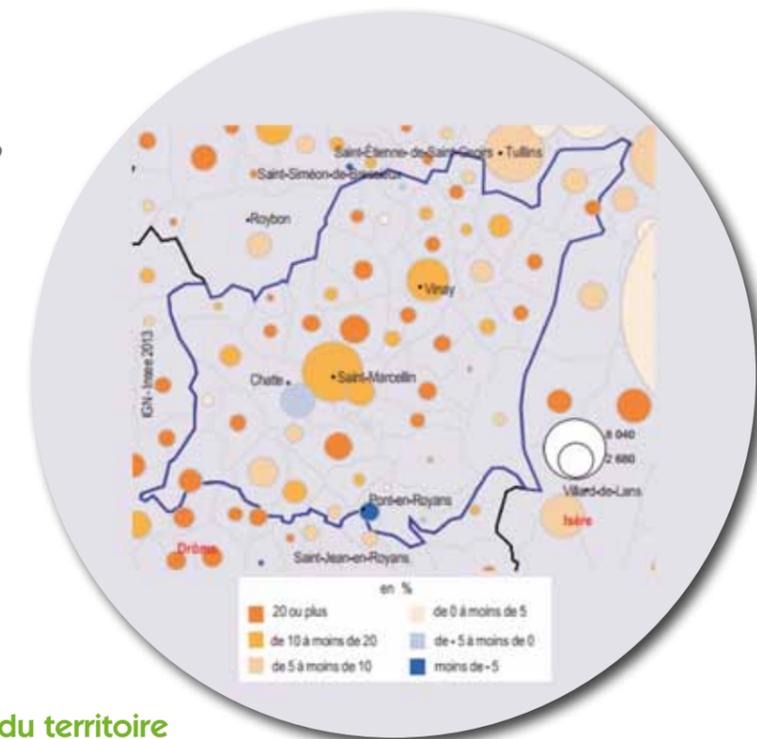
Entre 2003 et 2008, 4.600 personnes ont quitté le Sud Grésivaudan et 6.300 sont venues s'y installer, soit un bilan positif de 1.700 personnes. Ce solde résulte quasi-exclusivement d'un apport de population en provenance de l'aire urbaine de Grenoble. Cet apport migratoire est de type périurbain : il favorise l'installation d'une population nouvelle, essentiellement des jeunes familles. Les personnes âgées de 25 à 39 ans représentent près de la moitié des nouveaux arrivants, alors qu'elles comptent pour seulement 18% de la population stable.

Le solde migratoire est positif pour toutes les catégories socioprofessionnelles, à l'exception toutefois des étudiants. Ces derniers quittent le Sud Grésivaudan à défaut de pouvoir y trouver les établissements d'enseignement supérieur susceptibles de les accueillir, les universités les plus proches étant situées à Grenoble et à Valence. Ce phénomène est assez typique d'une zone à dominante rurale, avec un déficit de personnes de 18 à 25 ans assez marqué et une population âgée surreprésentée.

Le faible solde naturel atteste d'une population globalement âgée. Les moins de 25 ans représentent 29,6 % de la population (Région 31,8%), les plus de 65 ans 18 % (Région 16%). Cette dynamique de vieillissement de la population concerne l'ensemble des communes du Sud Grésivaudan : 89% des communes du Sud Grésivaudan ont une part des 65 ans et + supérieure à la moyenne nationale. Cette spécificité démographique, que partage le Sud Grésivaudan avec des territoires de même structuration, doit permettre de positionner les seniors comme une vraie ressource pour dynamiser l'économie, par le biais de mécénats de compétences, d'accompagnement à la création de micro-entreprises via des binômes junior/séniors,...

Cependant, on constate une augmentation du nombre de familles avec enfants (+ 15% pour les moins de 14 ans entre 1999 et 2009).

Nombre d'habitants en 2009 et évolution de la population entre 1999 et 2009  
Extrait de la Lettre de l'INSEE - Juin 2013  
(Recensements 1999 et 2009 - INSEE)



### Les atouts paysagers du territoire

#### Trois unités paysagères cohérentes :

**Les paysages du Sud Grésivaudan forment une entité cohérente, composée de trois identités spécifiques liées entre-elles par l'agriculture et la ruralité.**

- La plaine de l'Isère : Cette unité constitue le cœur géographique du Sud Grésivaudan, et fait le lien entre le massif du Vercors et celui des Chambaran. Elle offre des percées paysagères, ponctuées par les noyeraies denses qui montent souvent sur les contreforts des massifs. Les bourgs installés sur les piémonts sont typiques de cette plaine. L'Isère, élément structurant, y est quasiment invisible, si ce n'est par le cordon végétal qui l'accompagne. Les rives de l'Isère se différencient cependant : la rive droite accueille une large plaine agricole et les villes structurantes du territoire, alors que la rive gauche est plus contrainte par le relief.

- Le massif des Chambaran : Cette unité se caractérise par une typographie vallonnée, délimitée à l'ouest par le plateau de Chambaran. Le massif offre un paysage rural accueillant et ouvert. Il donne au sud sur le massif du Vercors, dont la vallée de l'Isère le sépare.
- Les contreforts du Vercors : Cette troisième unité s'identifie par sa géomorphologie remarquable et son relief spécifique. Les communes du massif s'inscrivent dans un paysage de montagne, aux ambiances fortement contrastées et typique du flanc ouest du Vercors. Cette unité se compose à la fois du Vercors « interne » et du Royans, plus au sud.

### Les handicaps résidentiels du territoire

Le Sud Grésivaudan tend à devenir de plus en plus résidentiel, dynamique facilitée par l'amélioration significative de la desserte locale (ferroviaire et routière). De ce fait, une pression foncière et immobilière exacerbe de plus en plus les enjeux liés à l'occupation des espaces.

**La hausse des prix du marché foncier et immobilier** est continue depuis plus de 10 ans, contrairement aux dynamiques de diminution du pouvoir d'achat des ménages. L'augmentation du niveau des loyers contribue également à rendre de plus en plus difficile l'accès au logement pour la population locale.

Les jeunes en particulier ont du mal à se loger (faible revenu, manque de logement de type F1/F2, nécessaire proximité par rapport au lieu de travail,...).

### L'activité touristique dans le territoire : caractéristiques et évolutions

Le Sud-Grésivaudan accueille chaque année plus de 490.000 nuitées générant près de 12 millions d'euros de retombées économiques pour le territoire. Ce qui correspond à 5.84% du tourisme Isérois. Cette proportion paraît faible mais il faut la remettre dans son contexte : 75% des touristes qui se déplacent dans le Sud-Grésivaudan le font en été. Sur une consommation touristique été en Isère de 145 M€, le Sud-Grésivaudan en réalise près de 10%.

Avec 7 des principaux sites touristiques aménagés les plus visités de l'Isère, des paysages variés et préservés, des produits du terroir reconnus, des sites naturels et patrimoniaux renommés, le Sud Grésivaudan a de nombreux atouts. La récente obtention par la commune de Saint-Antoine l'Abbaye du label « plus beaux villages de France », le seul en Isère, renforce encore ce potentiel.



Saint-Antoine-l'Abbaye, unique village isérois labellisé «Plus beaux villages de France», contribue à l'image de marque du Sud Grésivaudan.

Le territoire du Sud-Grésivaudan bénéficie d'une offre touristique riche et variée, demandant à être encore mieux organisée et commercialisée. L'objectif est donc de développer une politique de promotion touristique spécifique et cohérente, de qualité et s'inscrivant dans la durée, prenant en compte les problématiques actuelles (environnement, mobilité douce, accessibilité...). Dans sa volonté de promouvoir un tourisme accessible à tous, le Sud Grésivaudan souhaite renforcer le tourisme social.

Les communautés de communes, les professionnels du

tourisme ainsi que les offices de tourisme du territoire s'appuient régulièrement sur l'accompagnement en ingénierie que propose le Syndicat mixte dans la mise en œuvre de leur développement économique touristique, notamment dans le cadre de la création de l'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Saint - Marcellin.

L'enjeu principal du secteur touristique réside dans la structuration organisationnelle de cette activité économique permettant ainsi de renforcer la notoriété du Sud-Grésivaudan et son image de destination touristique à part entière.

## BIEN VIVRE ENSEMBLE OU LES RESSORTS DE L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE

### Caractéristiques de l'offre de commerces, de services

#### Renforcer l'économie présente :

Le renforcement de l'économie présente constitue un levier de développement pour le territoire. Il répond au besoin de répondre aux attentes quotidiennes des usagers (alimentaire ou non) tout en permettant de dégager un volume d'emploi important et diversifié. Cet objectif peut bénéficier de l'évolution récente des modes de consommation (retours vers les commerces et services de proximité, exigences fortes en matière de rapport qualité/prix,...), des besoins croissants et matière de services à la personne et de l'arrivée d'une population au pouvoir d'achat plus important.

#### Zoom sur l'OCMMR

Le commerce de proximité joue un rôle majeur dans l'équilibre d'un territoire rural tel que le Sud Grésivaudan, aussi bien en termes d'emploi que de production de richesses, de rationalisation des déplacements et de service à la population. Il contribue de la vitalité des villages et des bourgs, de l'autonomie du territoire et de l'offre de service qu'il donne à voir.

Le territoire a engagé à l'automne 2010 une réflexion sur le tissu commercial et artisanal local, visant à impulser une dynamique collective à l'échelle de ses 48 communes permettant de renforcer l'attractivité du commerce de centre bourg, favoriser la complémentarité de l'offre commerciale entre centre bourg et périphérie, limiter l'évasion commerciale vers l'extérieur du territoire, maintenir ou renforcer l'offre commerciale en milieu rural, soutenir la création, la transmission et le développement des entreprises artisanales.

#### Commerce et services aux particuliers

Ce secteur représente 46,7 % des établissements et 18,3 % des salariés du territoire. Sur les 1 030 établissements implantés dans le Sud-Grésivaudan, 29,4 % relèvent du commerce de détail et 17,3 % des services aux particuliers. En termes d'établissements, cette part correspond à la moyenne régionale. En matière d'emploi, ces secteurs occupent 18,3 % des salariés du territoire.



### Un tissu commercial diversifié mais modeste

L'équipement commercial de 300 m<sup>2</sup> et plus du Sud Grésivaudan compte 23 magasins pour une surface de 23 234 m<sup>2</sup>. Ceci représente environ 3 % de l'activité du département (en termes de surfaces de vente).

Près de 90% de l'offre commerciale est localisée sur le pôle de Chatte - Saint-Marcellin – Saint-Sauveur, très loin devant le pôle de Vinay (8%). La Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère est encore bien moins équipée. Cette concentration n'est pas neutre pour le fonctionnement global du Pays sud Grésivaudan, en matière de déplacements occasionnés ou de vitalité des bourgs et des petites communes.

### Caractéristiques de l'offre culturelle et événements majeurs

La qualité de l'offre culturelle sur le Sud Grésivaudan, avec des événements d'ampleur comme le Festival Textes en l'Air, la Saison culturelle du Diapason, la Biennale De Nord en Sud, contribuent à la fois à développer l'attractivité et le rayonnement du territoire, mais aussi permettent de rapprocher les usagers d'une offre riche, réduisant ainsi la dépendance face aux territoires voisins, et de fait les déplacements vers d'autres pôles. Elle contribue donc à une structuration plus autonome du territoire, et à son rayonnement exogène.

Une place importante du monde associatif est à souligner sur le territoire du Sud Grésivaudan. La dynamique associative y est importante, et structure la vie socio-économique du bassin.

### Situation et dynamique sociale du territoire

Le Sud Grésivaudan dans ses limites administratives actuelles, compte 45.000 habitants en 2012, mais ses secteurs d'attractivités touchent plus de 60.000 habitants. Comparativement au contexte régional, **la structure sociale** se caractérise par une présence plus importante de retraités et d'ouvriers. Mais les apports migratoires récents tendent à modifier cette structure puisque les employés, professions intermédiaires et cadres sont en augmentation.



Ces nouveaux arrivants sont **plus diplômés** que la population stable : 34 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur contre 16 % de la population stable. Le solde migratoire est positif pour toutes les catégories socioprofessionnelles, à l'exception toutefois des étudiants. Ces derniers quittent le Sud Grésivaudan à défaut de pouvoir y trouver les établissements d'enseignement supérieur susceptibles de les accueillir, les universités les plus proches étant situées à Grenoble et à Valence.

Le territoire se distingue surtout par rapport à Rhône-Alpes, avec plus de **ménages de retraités** (29 %) et **d'ouvriers** (17 %). Cette structure explique un **niveau de revenu fiscal moyen plutôt bas**, inférieur de 3 000 euros à celui de la région. Toutefois, dans les années 2000 à 2010, le revenu fiscal moyen a davantage progressé dans le Sud Grésivaudan qu'en Rhône-Alpes.

La diversité de son industrie (dont le poids est toujours élevé), combinée au développement de son économie présente et à l'augmentation des migrations

alternantes vers d'autres pôles d'emploi, peuvent expliquer un taux de chômage un peu plus bas que la moyenne régionale (8,4 % de la population active en 2009 contre 9,8 % pour la région). Néanmoins, depuis 2008, on constate une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de 61% sur un territoire déjà fragile.

Le Sud Grésivaudan connaît donc des faiblesses en termes d'emplois, notamment auprès des jeunes et des femmes. L'intervention publique doit se positionner comme levier pour lutter contre toutes les formes de précarités que ces freins engendrent. C'est par la mise en œuvre d'une vraie dynamique de cohésion sociale que le territoire pourra palier la précarisation.

## IDENTIFIER LES PRIORITÉS D'ACTION

### Faire du Sud Grésivaudan un territoire habité, équipé et équilibré

Sur un espace en mutation, où les moteurs du développement reposent historiquement sur des bases productives, publiques et sociales, il convient de prendre en compte comment en s'appuyant sur une offre résidentielle reconsidérée, ce territoire est susceptible de trouver un meilleur équilibre entre fonctions résidentielles et productives.

Entre une ruralité à réinventer et un développement économique endogène, les recompositions et mutations démographiques, le développement d'une économie de services, les évolutions sociétales et environnementales doivent se positionner des leviers pour un territoire « **habité, équipé et équilibré** »

Dans cette optique, la volonté du territoire est de concilier une effervescence de besoins sociaux et la faiblesse des moyens, en créant un cadre commun permettant de : partager une vision stratégique du développement durable et solidaire du territoire, mobiliser les acteurs autour de ce projet et développer la réponse de proximité (la demande sociale est croissante et toujours plus diverse).

Le Sud Grésivaudan doit se nourrir de ses forces « Produits du terroir » et aménités paysagères pour l'image, de son industrie plastique pour son savoir-faire et doit mettre en œuvre son développement en se dotant d'équipements d'accueil d'entreprises ; avec des activités qui naissent, grandissent et se développent localement en attirant et en accompagnant des talents. Pour cela il faut organiser la structure et la formation connexe.

#### Plusieurs actions mises en place localement concourent à cet objectif :

- La démarche TEPOS, qui positionne la transition énergétique non pas comme un impératif mais comme une réelle ressource territoriale, levier d'un projet de territoire remanié pour une optimisation des moyens et une mutualisation des ressources
- L'OCMMR, outil de modernisation des commerces et artisanats de proximité pour renforcer l'offre et la capacité d'animation locale des villes et villages, dans une optique de conforter un territoire habité, équipé et équilibré.
- L'action en faveur de l'économie de proximité, qui vise à adapter le tissu économique local aux mutations contemporaines, en impulsant des dynamiques multi-partenariales pour offrir des solutions aux enjeux sociétaux à venir
- La Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF) qui, par la mise en œuvre d'un programme d'actions «MDEF et Développement durable » anticipe les

enjeux de formation et de recrutement dans les secteurs du bâtiment et des énergies renouvelables. Elle a été sélectionnée pour la mise en place d'actions emplois-formations afin de préparer les métiers de la croissance verte, pour répondre à la création d'une demande nouvelle, impulsée entre autres par l'engagement du territoire à devenir un TEPOS.

**Conforter la position de synergie et de connexion avec les territoires voisins**

Bassin de vie dont l'agglomération de Saint-Marcellin constitue la ville-centre, appuyée par Vinay et Pont-en-Royans, le Sud-Grésivaudan est un secteur relativement « autonome » à l'échelle de la Région grenobloise (68% des actifs travaillent sur le territoire) et ce malgré l'attraction qu'exercent sur lui les agglomérations voisines de Valence et Grenoble.



Le développement territorial actuel et le potentiel du bassin de vie du Sud Grésivaudan sont des leviers déterminants de l'autonomie du secteur et de d'équilibre de la Région urbaine et du département de l'Isère.  
Le Sud Grésivaudan veut accroître ses capacités d'autonomie, renforcer ses identités, autour d'un développement maîtrisé, en équilibre et solidarité avec les autres secteurs de la région grenobloise et avec ses voisins de la vallée du Rhône.

La complexité du paysage politique local est aujourd'hui un frein aux réflexions et aux décisions. Le manque de cohésion des intercommunalités rend difficile la stratégie exogène du Sud Grésivaudan, imputant ainsi l'intérêt général du territoire.

En lien avec les territoires voisins, les acteurs doivent s'organiser et se structurer pour faire du Sud Grésivaudan un territoire autonome, attractif et attentif à tous ses habitants, vecteur de connexion entre les pôles Grenoblois et Valentinois.

La préparation en coordination avec le territoire du Royans-Vercors, d'une **approche territoriale intégrée** dans le cadre de la future programmation 2014/2020, de type « Leader » contribue à renforcer les passerelles interterritoriales. L'accompagnement de la **structuration de la filière « bois »** en mettant en lien les démarches «Chambaran» et «Vercors» dans le cadre de la démarche TEPOS, concourt aussi à cette volonté d'assumer ce statut de territoire de connexion.

# PORTRAIT DE TERRITOIRE

## « PAYS VOIRONNAIS »

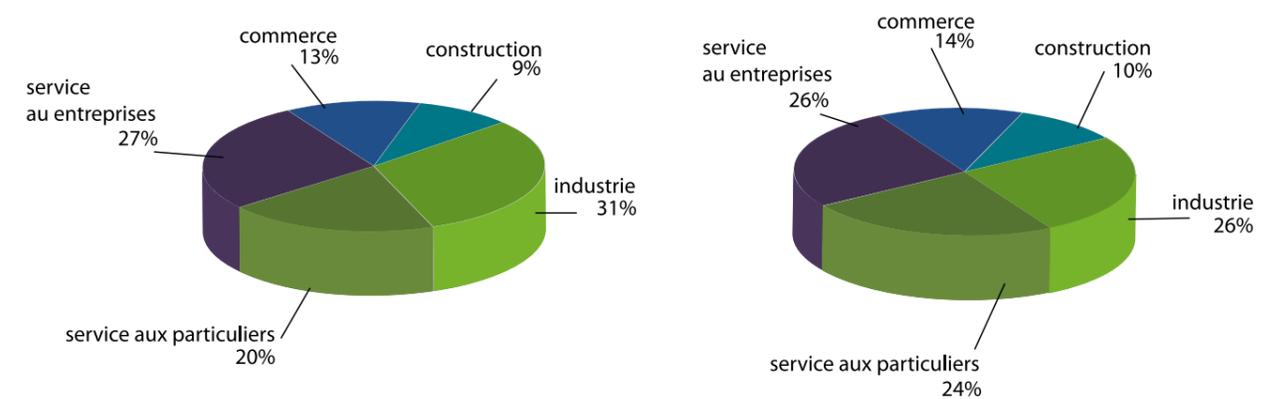
**CHIFFRES CLES**

	VOIRONNAIS	Total 5 territoires de C(L)D	FRANCE
Nb d'habitants en 2010	91156	702158	62 765 235
Variation annuelle population (1990/2010, en %)	1,0	0,6	0,5
Variation due au solde naturel (1990/2010, en %)	0,5	0,6	0,4
Variation due au solde migratoire (1990/2010, en %)	0,5	0,0	0,1
% cadres dans la population en 2010	10,3	12,4	8,8
% retraités dans la population en 2010	26,4	23,9	26,4
Nb d'emplois en 2010	34171	316 645	25 770 649
Variation annuelle emploi (1999/2010, en %)	1,8	1,7	1,5
% cadres dans l'emploi en 2010	15,4	22,5	16,6
Revenu par habitant en 2010	14458	14 343	13 669
Nb de logement en 2010	41902	363 545	32 520 024
Variation annuelle de logements (1990/2010, en %)	1,7	1,3	2,5
% résidences secondaires en 2010	3,7	9,8	9,6

**Les moteurs productifs du territoire**

**Les activités, entreprises ou filières structurantes et dynamiques**  
*" L'industrie, au cœur de l'identité du Pays Voironnais "*

Le Pays Voironnais très marqué par le secteur industriel : 26% des effectifs salariés privés en 2013



Emplois salariés privés par secteur d'activités en 2008 et 2013

Le secteur est présent avec la métallurgie, les machines et équipements, le matériel électrique, la papeterie /cartons, et l'agro alimentaire.

Cependant ce sont également les filières qui ont été le plus touchées par les pertes d'emplois.

Les entreprises leaders sont : Poma, Hutchinson-FIT Profiles, Thales LCD, Radiall, Constellium, Rio Tinto, Allibert, Rexor, King Jouet Groupe Gueydon, Arjo Wiggling, Chartreuse Diffusion, Brioches Pasquier, Antésite...

La volonté des acteurs économiques et politiques est bien de soutenir ce secteur. Malgré les risques (délocalisations, concurrence mondiale...), c'est le secteur à la base de la production de richesse.

#### L'agriculture constitue également un secteur identitaire pour le pays voironnais

L'agriculture du Pays Voironnais occupe 60% de la surface du territoire (ainsi que 30% pour la forêt). Elle est forte de 500 exploitations (source : recensement agricole 2010, AGRESTE) aux productions diversifiées (noix en Appellation d'Origine Protégée, production laitière, maïs, maraîchage, bovins viande, arboriculture), dont 15% environ sont engagées dans des démarches de circuits courts. L'agriculture biologique a un fort potentiel de développement, en ne constituant que 6% des exploitations actuelles.

Soutien au secteur à travers :

une politique d'achat de terrain par la CAPV de 148 Ha (pour favoriser implantation jeunes/nouveaux agriculteurs)

Le PAEN de la plaine de l'Isère : Périmètre de protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles naturels Périurbains. Il s'étend sur 3170 ha et 9 communes dont 6 sur le Pays Voironnais et 3 sur la Métro.

un plan d'action en faveur de l'alimentation et des circuits courts (dont notamment la construction d'une légumerie à Centr'Alp en partenariat avec la Metro)

Les activités, entreprises  
ou filières émergentes et potentialités pour demain

### "Développer des filières propres au territoire"

#### Filière Sport/Santé – Bien être / Loisir :

Objectif : se positionner comme un pôle de référence en matière d'innovation au service des pratiques sportives, de loisirs, de bien-être et de santé.

Les entreprises référentes sur le territoire sont : Rossignol (siège mondial), Poma, Pulsium, ou encore Siddas.

Le site de la Brunerie propose une pépinière d'entreprise (Inolab accueillant notamment ABK Company et 9a Climbing,) et un Living Lab pour faciliter l'implantation d'acteurs économiques utilisant les fonctions existantes (hébergement, restauration et équipement sportifs et pédagogiques)

Le Pays Voironnais est partie prenante du cluster rhônalpin SPORALTEC regroupant les entreprises, les laboratoires de recherche et les centres techniques du secteur du sport. Son objectif : renforcer la créativité et la capacité d'innovation des entreprises du sport.

**Imagerie** : à travers le soutien, l'implantation, le développement et la mise en réseau d'entreprises dans ce secteur : Thales XRIS, Multix, Pyxalis.

Un **réseau dense de PME innovantes** développé autour des grandes entreprises locales (service aux entreprises) : CWS, Edxact, Défacto Technologies, Siddas, Maatel, Automatique et Industrie, MGF etc.

**La Filière bois** : plateforme bois, schéma de desserte forestière...

Les activités, entreprises  
ou filières en déclin – les fragilités productives du territoire

### "Une surexposition industrielle"

La part du secteur industriel du Pays Voironnais est de 26% pour 22% en Isère et 15% en France.

Cette surreprésentation de l'emploi industriel expose davantage le Pays Voironnais que d'autres territoires au phénomène observé en France de désindustrialisation. Un enjeu économique majeur pour le Pays Voironnais est de trouver des moteurs économiques créateurs d'emplois susceptibles de compenser potentiellement la poursuite de la perte d'emplois industriels constatée dans certains secteurs.

La métallurgie et la papeterie ont été particulièrement exposées.

La CAPV dispose également d'un foncier économique important, dont l'affectation aux activités logistiques doit être maîtrisée.

## LES MOTEURS RÉSIDENTIELS ET TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

Principale tendance démographique et migratoire du territoire

### "Une évolution démographique légèrement positive mais contrastée"

L'évolution de 0,8%/an, de la population est comparable au chiffre de la Région de Grenoble, mais inférieur à celui de la Région Rhône-Alpes.

Le Pays Voironnais est caractérisé par une forte progression en zone péri-urbaine et dans les communes rurales et une stabilité ou légère baisse en ville où se situent pourtant les services et les transports.

On note ainsi des disparités marquées avec une forte évolution au nord du territoire (tour du lac et Valdaine) pouvant atteindre +2,5%, une plus faible évolution dans les villes du sud (sauf Voreppe) (0,6%), un affaiblissement à Voiron la ville centre.

#### Migrations pendulaires :

- Actifs résidant dans le Pays Voironnais travaillant dans l'agglomération grenobloise : 12360
- Actifs résidant dans l'agglomération grenobloise et travaillant dans le Pays Voironnais : 4126

Source : EMD 2010

## Les atouts paysagers du territoire

### "Au cœur du département de l'Isère"

Un territoire aux paysages diversifiés dans une situation géographique privilégiée : au seuil de la plus importante porte des Alpes dans le triangle Lyon, Grenoble, Chambéry le Voironnais est également ouvert vers la vallée du Rhône.

Des collines des Terres Froides orientales au massif préalpin de la Chartreuse en passant par le chaînon jurassien de la montagne du Ratz et la vallée de l'Isère, le Pays Voironnais peut s'appuyer tant sur l'attractivité du patrimoine bâti et culturel que sur la qualité des paysages naturels ou urbains, ruraux et agricoles et naturels, véritables atouts économiques pour le territoire. Ces valeurs ont été reconnues par l'extension à ses 34 communes du label de Pays d'Art et d'Histoire en 2012.

## Les caractéristiques urbaines et de déplacements

### "Une trame solide et équilibrée dans sa partie sud"

La présence d'une ville centre Voiron de 20 000 habitants constitue l'un des points forts du territoire.

Un réseau complémentaire de quatre communes de taille intermédiaire de 5000 à 9000 habitants compose avec la ville centre un pôle urbain animé de commerces et d'équipements, des services à la population relativement présents..

Les grandes infrastructures de communication sont denses avec 3 autoroutes, 2 grandes directions ferroviaires, l'aéroport de Grenoble Isère à proximité immédiate. Des projets d'amélioration de ces réseaux sont en cours : doublement et électrification du réseau ferroviaire du sillon alpin (facilitation du fret), doublement du demi échangeur autoroutier de Mauvernay au niveau du parc d'activités de Centr'Alp en direction de Lyon.

Les réseaux de transports en commun qui irrigue la trame urbaine sont caractérisés par des lignes urbaines développées sur les communes de Voiron, Coulevie, des lignes interurbaines et à vocation scolaire qui desservent les principales communes du Pays Voironnais à destination de Voiron, Rives, Moirans, et Saint Jean de Moirans. Il est complété par des lignes de transports à la demande pour les communes plus isolées.

8 Gares TER ou haltes ferroviaires et des lignes Trans-Isère complètent le maillage.

Des coûts du foncier et de l'acquisition immobilière légèrement inférieurs à d'autres secteurs de la région grenobloise avec des capacités à acquérir des logements dans le collectif comme dans le secteur de l'habitat individuel.

La proximité de Grenoble qui reste un atout important.

## Les handicaps résidentiels du territoire

Les jeunes quittent le territoire pour les études supérieures

Les institutions publiques majoritairement concentrées sur Grenoble

Le parc d'activités de Centr'Alp n'est pas directement relié au pôle gare de la ville centre.

## L'activité touristique dans le territoire : caractéristiques et évolutions

### "Valoriser un territoire aux richesses multiples et variées"

Les structures d'hébergements et d'accueils touristiques, tant en nombre qu'en qualité doivent être développées.

Les emplois restent saisonniers et précaires (INSEE DADS 2009)

Secteurs	2008	2012
Hébergement	183	150
Restauration	454	567
Offres de services	265	277
<b>Total</b>	<b>902</b>	<b>994</b>

Source Emplois salariés privés liés au tourisme sur le Pays Voironnais URSSAF 2013

Les atouts sont : le lac de Paladru, les Caves de la Chartreuse, le Pays D'Art et d'Histoire

Le projet de création du musée archéologique du lac de Paladru représente une vraie opportunité.

## BIEN VIVRE ENSEMBLE OU LES RESSORTS DE L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE

Emplois au lieu de travail :

Salariés	Non salariés	Ensemble
30 047	4 008	34 055

INSEE recensement de la population 2010 exploitations complémentaires.

## Caractéristiques de l'offre dans le domaine de la santé

Activités pour la santé humaine :

- Salariés : 2 308
- Non salarié : 536
- Total : 2 844

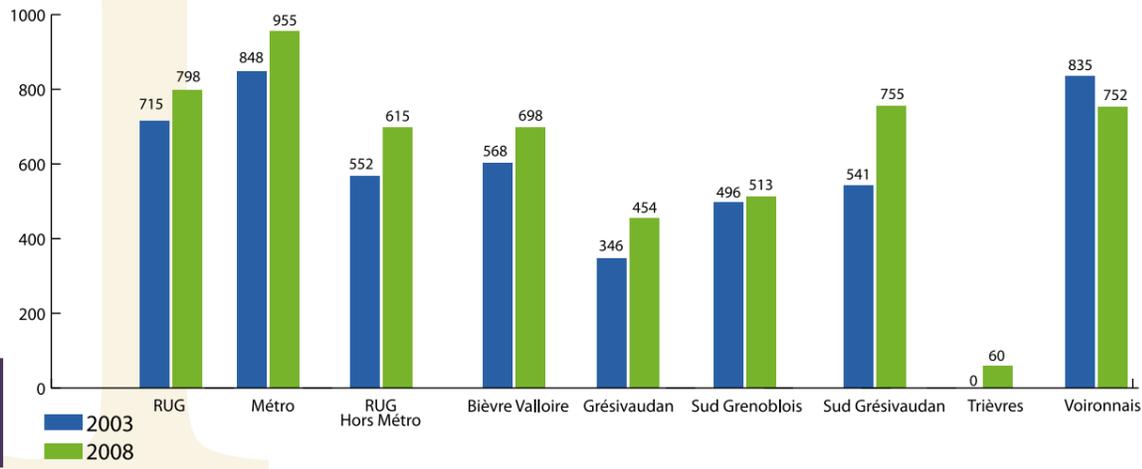
Hôpital de Voiron, premier employeur du territoire : 800 postes en 2010.

Emploi public : 5 800, soit 21% en Voironnais // 16% en périurbain

## Caractéristiques de l'offre de commerces, de services

### "Un secteur en évolution positive, facteur de stabilité pour le territoire"

Le tissu commercial conséquent est principalement localisé dans les centres urbains (Voiron, Voreppe, Moirans, Rives, Tullins).



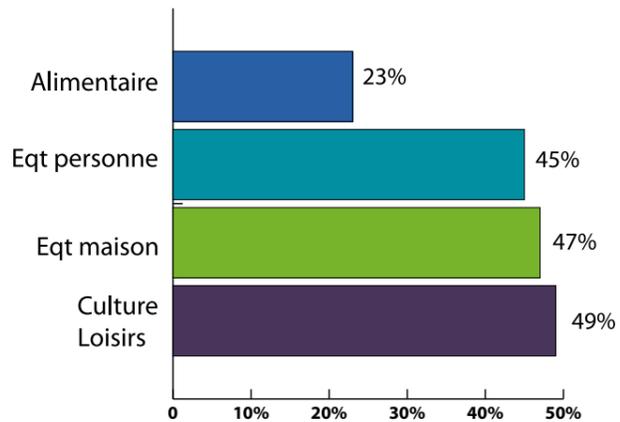
Densité de Grandes Surfaces en m<sup>2</sup> pour 1000 habitants (surface de vente de plus de 300m<sup>2</sup>) enregistrée en 2003 et 2008, par secteur géographique - y compris surface vente autorisée non construite (hors surfaces de vente automobile)  
Extrait du document présenté lors du séminaire commerce du Pays Voironnais en octobre 2012



La répartition reste équilibrée entre commerces de proximité et zones commerciales (Blanchisseries, Charancieu). La situation des commerces de cœurs de ville et centres bourg reste cependant à conforter. L'évolution conduit au développement des abords des gares TER (création de pôles de services), avec un accent mis sur l'offre commerciale qui devra tenir compte des situations locales des commerces de centre ville.

Il existe cependant un fort taux d'évasion dans certains domaines (consommation culturelle) plus faible dans d'autres (consommation alimentaire) en particulier vers l'agglomération grenobloise et pour les communes du nord du territoire vers les Abrets. En effet des grandes surfaces commerciales continuent leur développement dans les territoires voisins.

Taux d'évasion par famille de produits en %



Etude AID 2009

**Artisanat :**

- 1303 emplois (Source : Insee RP 2010 exploitation complémentaire)
- 16 zones d'accueil pour les entreprises artisanales
- Structures d'accueil dédiées : Ateliers Relais

**Augmentation des services aux particuliers en nombre d'emplois :**

- 20% en 2008
- 24% en 2013

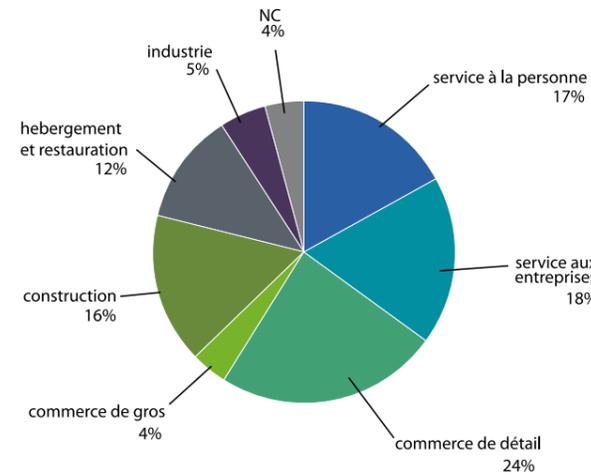
**L'emploi dans le commerce est stable :**

- 13% 2008 et 14% en 2013 mais beaucoup de turn-over : le nombre de créations et disparitions des commerces est certes élevée mais permet de maintenir le niveau de l'offre.

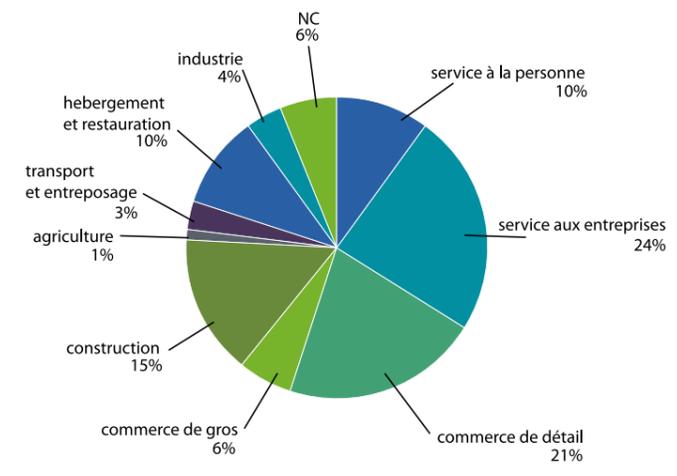
**Le secteur de la construction bien présent sur le territoire, notamment avec les métiers liés aux filières énergétiques**

Plus des 2/3 des disparitions et créations d'établissements concernent les commerces et les services en 2012 :

Fermetures d'établissements du Pays Voironnais par secteurs d'activités en 2012



Création d'établissements du Pays Voironnais par secteurs d'activités en 2012



Source : Annonces légales 2012

**Caractéristiques de l'offre culturelle et événements majeurs...**

*"Un besoin de structuration de l'offre déjà riche"*

**Aujourd'hui, le Pays Voironnais apporte sa contribution directe à plusieurs champs culturels :**

- Le spectacle vivant, via sa participation à l'établissement public de coopération culturelle de la salle de spectacle Le Grand Angle à Voiron. Le conseil communautaire du Pays Voironnais a en effet reconnu le Grand Angle comme étant d'intérêt communautaire et a créé, en janvier 2012, un EPCC pour la gestion de cet équipement qui était jusqu'alors salle municipale de Voiron. Ce mode de gestion permet à la ville de Voiron et au Pays Voironnais de s'engager de manière pérenne dans la gestion de la salle de spectacle. Ces deux collectivités fondatrices de l'EPCC participent chacune à hauteur de 50 % à son financement.

- La lecture publique à travers l'aide à diverses manifestations dont "Livres à vous".
- Événementiels divers : Apéro Jazz, Fête des musiques du Monde...
- Le patrimoine culturel à travers la mise en place d'un service commun communauté d'agglomération/communes autour de la conservation du patrimoine (avec deux musées labellisés Musées de France : le Musée Mainssieux à Voiron et le Musée archéologique du lac de Paladru) et de la valorisation de l'architecture et du patrimoine (notamment avec l'animation du Pays d'Art et d'Histoire du Pays Voironnais étendu aux 34 communes du territoire).

Par ailleurs, de nombreux acteurs artistiques et culturels ainsi que des associations œuvrent sur le terrain du Pays Voironnais.

Toutefois les différentes interventions du Pays Voironnais se sont construites au fil du temps sans qu'elles soient organisées dans le cadre d'une compétence culturelle communautaire claire et établie. La question d'une prise de compétence culturelle se pose.

### Situation et dynamique sociale du territoire

#### "Des soutiens volontaristes"

La proximité du pays voironnais avec les universités et labos de recherche grenoblois attire sur le territoire des entreprises avec une main d'œuvre qualifiée.



Soutien au développement de l'économie sociale et solidaire, identifiée comme l'un des leviers du développement économique avec la présence de 242 entreprises relevant de l'ESS, regroupant 2748 salariés, soit 9,8% du total des salariés du territoire. À noter qu'en France, 10,2% des salariés travaillent dans l'ESS.

Activités relevant de l'Economie Sociale et Solidaire : les Jardins de la Solidarité, Passiflore, AGPâtisserie, la ressourcerie (volet insertion) etc.

La mise en œuvre de politiques publiques interventionnistes en direction des quartiers défavorisés (Baltiss, Brunetière, Bourg Vieux...)

#### Des projets de renouvellement urbain importants

- Diversité (Voiron) : Éco-quartier mixte de plus de 300 logements
- Rossignol/République (Voiron): éco quartier de plus de 650 logements
- L'hoirie (Voreppe) : quartier mixte sur 4,5 ha
- Vallon Sud Morge (Voiron).

## PRIORITÉ D'ACTION : RENFORCER L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE

### Le Pays Voironnais : un pays à voir

#### "Une véritable richesse paysagère et patrimoniale"

Le lac de Paladru et le massif de la Chartreuse constituent les éléments majeurs d'attraction. Mais il convient d'évoquer également les monts et collines du Nord Voironnais, du seuil de Rives et de la bordure du plateau des Chambarans qui, dominant la vallée de l'Isère offrent des parcours panoramiques de crêtes proposant des points de vues étonnants vers le Jura méridional, les Préalpes et les Alpes. Le réseau existant de petits bourgs ruraux animant une campagne vivante, offre un cadre appréciable pour l'accueil de nouveaux habitants ou de visiteurs.

- Développer un tourisme de petites vacances et moyens séjours en structurant une offre hôtelière et une qualité d'accueil au travers d'un maillage basé sur les acteurs du tourisme vert : accueil à la ferme, chambres d'hôte, gîtes,
- Renforcer la politique des itinéraires de balades et randonnées en proposant des accompagnements, des animations, des aires d'accueils et de la signalétique de découverte, proposer un tourisme vert apaisé.
- Appuyer l'économie rurale et agricole en développant :
  - le déploiement des circuits courts,
  - le soutien à l'agriculture biologique,
    - l'installation des agriculteurs, le programme « abeille biodiversité » (programme coopératif international)
  - Valoriser la filière du patrimoine architectural et culturel historique, civil et industriel



### Le Pays Voironnais : un pays à vivre

Riche de ses caractéristiques géologiques et de relief le territoire propose également des nuances climatiques sensibles du climat frais et humide de sa partie nord (forêts et prairies) au climat plus chaud et plus sec de la vallée de l'Isère et du seuil de Rives (arbres fruitiers)... Le paysage modelé par l'homme qui en a résulté est encore visible aujourd'hui malgré les transformations en cours.

Créer les conditions de développement et de rééquilibrage d'activités pérennes sur l'ensemble du territoire en favorisant un équilibre des liens urbain/rural, pour améliorer la qualité du bien-vivre.

Le nouveau Pays d'Art et d'Histoire est aussi un véritable outil pour la mise en place et le renforcement de son économie présenteielle. Il peut ainsi favoriser la mise en place de politiques cohérentes et transversales de protection des paysages, de valorisation de ses atouts et d'aménagement du territoire en veillant à l'équilibre

rural-urbain, en assurant suivi volontariste de la dynamique démographique dans ses différents bassins de vie.

Coordonner une offre de commerces et services vitalisant les centre bourgs jusqu'aux pôles secondaires (voir hiérarchie urbaine du SCoT).

Renforcer et recréer un maillage de PME/PMI diffuses sur le territoire

Créer des « maisons d'artisans » pour développer les synergies et partager des services et mutualisations inter-entreprises (sur le modèle des maisons médicales).

Muscler l'économie sociale et solidaire en valorisant son volet entrepreneurial dans le cadre de la mise en place du PTCE en partenariat avec le Sud-Grésivaudan.

Soutenir les acteurs d'une économie agricole organisée autour des circuits courts.

## Et si on coopérait ... Pistes d'actions des C(L)D

Notre exercice d'analyse de l'économie de chacun de nos territoires nous a amené à constater des spécificités locales, des marqueurs territoriaux qui restent à valoriser par chaque territoire (entreprises du logiciel, sport/santé, énergies renouvelables, etc.), mais aussi des thèmes et des problématiques communes qui gagneraient à être travaillés ensemble.

### ● ● NOS POINTS COMMUNS :

*"Favoriser le développement de pôles équilibrés par des emplois productifs et présentsiels"*

Les points communs qui ont émergé de nos discussions relèvent en grande partie de la valorisation des ressources locales et de la réponse aux besoins de la vie quotidienne des habitants.

#### VALORISER NOS RESSOURCES LOCALES

Les territoires périphériques de l'agglomération disposent de nombreuses ressources naturelles : agriculture, forêt, eau, paysages, espaces récréatifs et touristiques, etc. Chaque territoire cherche à valoriser cette ressource en circuit court avec des outils de transformation et des systèmes de commercialisation variés.

Ces ressources sont aussi celles des Hommes présents sur le territoire, leurs compétences et savoir-faire, et leurs fonctions identitaires, culturelles et patrimoniales.

La montagne est également un marqueur territorial pour le grand bassin grenoblois. Elle représente un vrai atout différenciateur qui contribue à son dynamisme et à l'attractivité urbaine de Grenoble.

#### UNE ÉCONOMIE DES SERVICES DU QUOTIDIEN

Cette économie s'appuie sur le développement des commerces d'entrée de gamme, des services à la personne, de l'offre culturelle, sportive, associative ... Elle permet de répondre aux besoins quotidiens des habitants, d'améliorer la qualité

de vie, de garantir un lien social et intergénérationnel, mais aussi de limiter les déplacements. Elle favorise la création d'emplois locaux non délocalisables. Elle renvoie à l'image d'un grand territoire multipolaire cherchant un équilibre entre emploi/habitat/services. Le maintien voire la survie de cette économie est parfois difficile dans les espaces ruraux, mais également dans les espaces périurbains. Bon nombre de territoires veillent d'ailleurs à la dynamiser et à la structurer en soutenant les commerces, l'économie sociale et solidaire, le secteur culturel, associatif ...

## DES CHAMPS DE COOPÉRATION À OUVRIR :

*"Se coordonner et promouvoir une image touristique forte pour conforter l'économie résidentielle"*

### NOS CONSTATS:

Le tourisme et les loisirs sont reconnus par chacun comme une thématique majeure pour le développement économique de son territoire. Une meilleure valorisation pourra s'acquérir par un plus grand rayonnement acquis grâce à une combinaison de nos valeurs ajoutées.

### LES ENJEUX:

- **Faire du tourisme un moteur du développement local**, diversifier l'activité économique des territoires et créer des emplois non délocalisables
- **Devenir une destination touristique choisie** et attirer des clientèles au-delà du tourisme de proximité
- **Créer une offre différenciatrice**, s'appuyant sur une image montagne et la qualité de nos espaces naturels, pour accroître notre visibilité et générer de l'attractivité
- **Assembler nos atouts** pour produire une image kaléidoscopique forte, optimiser le potentiel de chaque territoire par la diversité de nos valeurs ajoutées
- **Développer un tourisme axé sur des marqueurs territoriaux** (patrimoine industriel, technologique, culturel et historique)

### NOS COMPLÉMENTARITÉS ET LA PLUS VALUE À TRAVAILLER ENSEMBLE

- **Être plus performant**, gagner en efficacité en articulant les différentes échelles de tourisme et de promotion (clientèle internationale/locale, promotion réalisée par les parcs/d'autres acteurs/promotion d'ensemble, etc.)
- **Combiner tourisme urbain et tourisme rural** :
  - Conjuguer l'attractivité de l'agglomération grenobloise pour les séjours liés au tourisme d'affaires et les atouts des territoires voisins pour le tourisme d'agrément
  - Compléter l'offre des territoires ruraux par l'attrait des sites culturels, historiques et commerciaux de l'agglomération
- **Travailler la complémentarité de nos offres**, allier toutes les formes de tourisme (nature, culture etc.), se concerter sur les événements d'ampleur (festival, etc.) afin de ne pas risquer une mise en concurrence entre territoires.

### NOS IDÉES ET PISTES D'ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

#### Créer une image touristique forte

- Développer la notoriété du bassin grenoblois par une image forte à l'image de Savoie Mont blanc pour devenir une destination choisie (Alpes –Ecrins-Dauphiné)

- Coordonner la promotion touristique
- Créer des événementiels de renommée pour donner une identité métropolitaine visible
- Assurer une cohérence entre l'image technologique du territoire, ses atouts naturels et l'image renvoyée dans les espaces d'accueil des visiteurs (gare, aéroport, etc.)
- Proposer une offre globale montagne combinant les différents massifs

#### Combiner atouts rural et urbain

- Créer des offres touristiques combinant tourisme d'affaires grenoblois et atouts des territoires alentour
- Améliorer la qualité du tourisme d'affaires avec des équipements de qualité permettant d'accueillir de grands congrès

#### Rechercher et valoriser les potentiels dans chaque territoire

- Réaliser un travail d'identification des patrimoines dans chaque territoire pour ensuite valoriser les sites et coproduire des offres touristiques métropolitaines
- Associer sites phares et atouts moins connus
- Développer une offre touristique liée aux activités économiques, aux produits locaux, originaux (artisanat, éco-construction, agritourisme, routes des savoir-faire, vins, whiskys, etc.)
- Moderniser des tourisms existants (thermalisme, sport d'hiver de moyenne montagne) et développer des formes nouvelles, innovantes et différenciatrices
- Étudier l'offre touristique issue des habitants eux-mêmes (couchsurfing, etc.) afin d'identifier si une économie collaborative émerge dans ce secteur

#### Travailler la complémentarité de nos offres

- Organiser une complémentarité par filière produit (ex : pratiques sportives)
- Partager et renforcer des appellations (noix de Grenoble)

#### S'organiser, se structurer

- Mettre en place une mobilité entre les sites, identifier des points de départ, des points de convergence pour communiquer sur les espaces, organiser des passages d'un territoire à l'autre
- Mettre en réseau les offices du tourisme à l'échelle de la région grenobloise
- Fédérer les réseaux de randonnée
- Développer et améliorer l'offre d'hébergement de groupe (cars)

*"Industrie, nouvelles filières... une mobilisation d'ensemble pour diffuser des emplois productifs dans le bassin grenoblois"*

### NOS CONSTATS:

Dans le secteur de l'industrie, le constat est fait de forte perte d'emplois sur bon nombre de territoires. Certains territoires sont également fragiles par leur secteur dominant dans l'industrie et par une forte dépendance de ces industries aux fonds publics (ex : Grésivaudan). L'injection de fonds publics est également orientée vers des industries nouvelles (nanotechnologie par exemple) alors que les industries traditionnelles peinent à se renouveler. Le rôle de l'action publique est donc fondamental dans le renouvellement des nouveaux secteurs industriels moteurs.

L'industrie est cependant fortement dépendante de la conjoncture mondiale. Les C(L)D s'interrogent donc sur la capacité d'intervention sur ces grands groupes.

Enfin, les questions de la pollution et de la transition énergétique ne peuvent pas être ignorées.

#### LES ENJEUX:

- Construire une relation gagnant-gagnant pour l'ensemble des territoires, passer d'une logique de concurrence à une logique de complémentarité qui bénéficie à tous
- Maintenir des emplois productifs qui confortent les autres activités résidentielles et présentes
- Renforcer les industries existantes et aider les secteurs émergents
- Parvenir à ce que la recherche et le développement (R&D) débouchent sur des emplois industriels et de services sur l'ensemble de la région grenobloise
- Promouvoir le « made in région grenobloise » de la conception à la fabrication, de la R&D à la production
- Diversifier la structure de l'emploi local et développer des emplois moins qualifiés
- Assurer la transition énergétique et travailler à l'amélioration de l'efficacité énergétique des entreprises

#### LES COMPLÉMENTARITÉS ET LA PLUS-VALUE À TRAVAILLER ENSEMBLE

- Travailler à une échelle élargie pour mutualiser les risques et les richesses, diversifier les activités et éviter une trop forte spécialisation
- Développer le dialogue entre les différents acteurs économiques
- Vendre notre cadre de vie et conduire une promotion économique commune
- Mener des actions de renforcement de la connaissance et de la formation professionnelle : implication plus grande des territoires périphériques
- Imaginer, à une échelle élargie, la reconversion économique des friches industrielles et l'utilisation du foncier sans oublier les territoires plus petits
- Poser la question de l'avenir de certaines filières, comme la chimie, à l'échelle régionale

#### INTERPELLATIONS, IDÉES ET PISTES D'ACTION POUR ALLER PLUS LOIN:

##### Développer les aménités pour les entreprises

- Améliorer la connectivité des transports de personnes et de marchandises, mener une concertation à une échelle élargie afin que ça ne soit pas un obstacle à l'implantation d'industries
- Accélérer l'accès au numérique pour faciliter l'accueil des entreprises, une bonne répartition territoriale et creuser les potentialités d'usage associées au numérique et à l'informatique (télétravail, etc.)
- Améliorer l'accès au réseau téléphonique mobile
- Encourager la sous-traitance locale pour développer l'emploi dans les territoires
- Améliorer la relation industrie-université, par exemple par une porte d'entrée unique à l'université pour mieux connaître les laboratoires de recherche
- Favoriser l'implication des collectivités dans l'immobilier d'entreprise (ex : pépinière, bâtiment relais ou en blanc...)

##### Développer les filières existantes et émergentes

- Diversifier les emplois de la filière productive pour limiter les fragilités dues à l'omniprésence de certains secteurs

- Innover, faire évoluer les industries traditionnelles (chimie verte, bois cellulose)
- Encourager l'applicatif local, développer les applications que l'on invente sur l'agglomération
- Développer les filières bois énergie et bois de construction, la filière santé, l'hydroélectricité et la filière hydrogène

#### Mobiliser le potentiel local

- Mutualiser les moyens des industries à l'image de l'animation chimie-environnement du bassin grenoblois et conduire des actions communes (ex : étude sur les énergies fatales pour des économies d'énergie)
- Mieux identifier et valoriser les ressources locales plutôt que d'aller à l'international
- Créer des espaces de rencontre entre les divers acteurs de l'économie (élus, techniciens, créateurs, entrepreneurs, employeurs, ...) pour une meilleure connaissance et compréhension des besoins et des contraintes de chacun, dans la recherche des implantations.
- Diversifier le statut des entreprises industrielles (SCOP) et rechercher des financements locaux pour ancrer ces industries sur le territoire
- Faire de la prospective sur les industries grenobloises de demain : mener des études pour une reconversion industrielle, alimenter la réflexion par des données chiffrées, anticiper par de la veille et de l'observation économique
- En soutien aux instances de promotion de la Région Grenobloise, identifier les avantages compétitifs liés à la diversité et la complémentarité de ses territoires, pour attirer de nouvelles entreprises.



# CONCLUSION

Par **Thierry Schoebel**, coprésident du CLD Alpes Sud Isère

## ... Introduction (nous n'en sommes qu'au début !)

### Engager un dialogue constructif

Cet exercice n'a pas toujours été facile pour nous. Notre ambition n'a pas été de produire des données nouvelles. Nous avons cherché à avoir une culture commune, un socle commun d'informations économiques sur nos territoires, pour engager un dialogue constructif et dépasser les positions défensives.

### La complémentarité, un enjeu fort pour tous !

A l'issue de ce travail, la complémentarité plutôt que la concurrence de nos territoires nous paraît une évidence. Chaque territoire, urbain ou rural, dispose d'atouts qui ont un effet d'entraînement positif sur les autres. Les échanges doivent être à double sens et générer des bénéfices réciproques. Les territoires doivent être organisés, définir à quoi ils tiennent, et ouvrir le champ des thèmes de coopération avec les territoires voisins.

### Interdépendants et connectés

Ce travail n'a fait que renforcer notre prise de conscience de l'interdépendance des territoires du bassin grenoblois. Nous sommes tous connectés par la complémentarité de nos ressources et par les fonctions que joue chaque espace. Les flux de personnes dessinent un territoire vécu différent des territoires administrés, et révèlent l'interdépendance et le nécessaire dialogue pour répondre aux besoins des usagers et créer des nouveautés productrices de richesses.

### Il reste encore beaucoup à faire

Nous ne sommes pas toujours allés très loin dans les pistes d'actions et il reste encore beaucoup à faire.

Ce travail n'est qu'un début, il nous donne envie de continuer mais il doit aussi être repris par les élus et les collectivités. Il doit devenir un vrai projet politique pour définir un système territorial vertueux.

### Pour aller plus loin, il nous paraît indispensable de travailler les points suivants :

- Avoir un meilleur partage de l'information économique (stratégique et données) conduisant à une meilleure maîtrise, une plus grande coopération locale, un système de veille permettant d'anticiper.
- Travailler au développement de l'économie circulaire
- Réfléchir au développement de tiers-lieux dans le bassin grenoblois

La voie de la collaboration est donc ouverte, à vous maintenant de prendre le relais pour prolonger cette démarche.

# GLOSSAIRE

## **ADEME :**

Ademe est l'abréviation de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Il s'agit d'un établissement public national à caractère industriel et commercial qui agit sous la tutelle des ministères de la Recherche, de l'Écologie et de l'Énergie. Ses principaux domaines d'intervention concernent la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la qualité de l'air, la lutte contre les nuisances sonores, le management environnemental et l'écoconception.

## **AEPI :**

L'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Isère (AEPI), acteur d'attractivité et du développement économique de l'Isère.

L'AEPI a pour mission de promouvoir Grenoble et l'Isère au niveau national et international afin d'attirer de nouvelles entreprises dans le département.

## **AMAP :**

Une association pour le maintien d'une agriculture paysanne, ou AMAP, est, en France, un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une exploitation locale, débouchant sur un partage de récolte régulier composée des produits de la ferme. L'AMAP est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie. Ce système fonctionne donc sur le principe de la confiance et de la responsabilité du consommateur; il représente une forme de circuit court de distribution.

## **CDDRA :**

Par le CDDRA (Contrat de Développement Durable Rhône Alpes), la Région Rhône-Alpes aide au développement des territoires. Les élus locaux et représentants de la société civile, sont ainsi invités à se fédérer pour déterminer ensemble un projet de territoire centré sur les grands enjeux locaux et les priorités de la Région.

## **CFAC :**

La CFAC (Convention de Fonctions d'Agglomération et de Centralité) est un dispositif d'aide financière au développement des territoires mis en place par la Région Rhône-Alpes et portant sur diverses politiques publiques telles que les projets urbains, l'économie, la culture, l'agriculture...

## **CLD :**

Les Conseils de Développement ont été créés par la Loi d'Orientation d'Aménagement et de Développement Durable du 25 juin 1999 (dite loi Voynet) visant au renforcement de la concertation locale et de la participation des représentants de la société civile aux choix d'aménagement et de développement du territoire. Librement organisés, leur vocation est de constituer des lieux de propositions afin d'exercer une fonction de mobilisation de la société civile, et le cas échéant, de relais d'informations auprès des populations.

## **CTEF :**

Le CTEF est une démarche de la région Rhône Alpes qui a pour objectif de développer une approche territoriale de la politique régionale d'emploi et de formation. Pour cela, la Région dédie notamment une enveloppe financière au territoire pour la formation des demandeurs d'emploi.

### **Le CTEF permet :**

- D'améliorer l'efficacité des politiques régionales contre le chômage et l'exclusion par un renforcement du partenariat entre la Région, l'Etat et les acteurs locaux.
- De mieux répondre aux besoins en emploi et en qualification des territoires.

## **OCMMR :**

L'Opération Collective de Modernisation en Milieu Rural (OCMMR) vise à sauvegarder et à dynamiser le commerce et l'artisanat de proximité.



# TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES PORTRAITS

	ALPES SUD ISERE	GRENOBLE ALPES METROPOLE	GRESIVAUDAN	SUD GRESIVAUDAN	VOIRONNAIS
LES MOTEURS PRODUCTIFS	<p>L'<b>industrie traditionnelle</b> (papeterie, chimie, etc.) est encore très présente sur le territoire. L'<b>artisanat</b> est une des filières dynamiques du territoire. Il se développe de nouvelles filières comme celles du bois, la transformation des produits agricoles, l'économie verte ainsi que les services à l'industrie. Le territoire dispose de foncier et d'espace disponibles. Mais il est souvent dispersé ou en friche. Enfin, la disponibilité foncière pour des activités économiques peut constituer un atout productif. Il existe également des fragilités productives pour les industries traditionnelles en perte d'emplois, ainsi que pour la filière lait. En outre, le territoire présente <b>peu d'industries high-tech</b>.</p>	<p>L'emploi dans l'agglomération grenobloise est fortement lié aux <b>fonctions métropolitaines</b> (métiers relevant de la conception et de la recherche, des prestations intellectuelles, du commerce inter entreprise, de la gestion et de la culture). Les filières émergentes que sont le logiciel, l'hydrogène et la santé sont structurées par trois <b>pôles de compétitivité</b>. Ce dynamisme productif est contrebalancé par la <b>fragilisation de l'industrie traditionnelle</b>, par des menaces sur l'industrie chimique et par la difficulté pour de nouvelles entreprises de trouver du foncier disponible et accessible dans un environnement dense.</p>	<p>L'économie productive locale du Grésivaudan est entraînée par <b>deux filières structurantes : la production de composants électroniques, et les entreprises du logiciel</b>. Avec les services aux entreprises, ces secteurs rassemblent de nombreux emplois relevant de l'économie de la connaissance, localisés principalement dans la vallée rive droite, avec des proportions élevées d'emplois de cadres dans des fonctions métropolitaines. Mais cette économie productive comprend aussi et encore des entreprises et emplois appartenant à l'industrie traditionnelle, plutôt localisée dans la vallée rive gauche. Ces secteurs (mécanique, chimie, papèterie,...) souvent en déclin rencontrent des difficultés pour faire face à la concurrence mondiale. Le Grésivaudan présente donc un fort contraste productif entre ses différents bassins de vie.</p>	<p>Le Pays Sud Grésivaudan présente un <b>tissu économique diversifié</b> avec la présence d'industries de nature très différente, valorisant un savoir-faire local et/ou mobilisant une technologie de pointe, présence également d'artisanat (bâtiment) de production agricole à forte valeurs ajoutée (produits labellisés). On assiste également au développement de <b>filiales locales d'énergies renouvelables</b> dans le cadre du programme TEPOS (territoires à énergie positives). Néanmoins, le Pays Sud Grésivaudan présente un manque de cohérence économique à l'échelle du territoire, créant un déséquilibre de l'offre.</p>	<p>C'est un territoire <b>fortement marqué par l'industrie</b>. De plus, avec 500 exploitations recouvrant 60% de la surface du territoire, <b>l'agriculture est également une composante forte</b> de l'identité du Territoire. A côté de ses deux filières structurantes, se développent des filières émergentes propres au territoire. Parmi elles, on trouve l'imagerie avec une mise en réseaux d'entreprises au sein d'un <b>réseau dense de PME</b> innovantes, mais également une <b>filière sport/santé</b> représentée par des entreprises référentes, le cluster Sporatec et la pépinière d'entreprises Inolab. On peut comprendre la part importante du secteur industriel comme un facteur de surexposition du territoire face au phénomène de désindustrialisation.</p>
LES MOTEURS RESIDENTIELS ET TOURISTIQUES	<p>La majorité du territoire est en <b>progression démographique</b>. Les paysages, les commerces et les services créent une <b>qualité de vie qui est appréciée par les habitants</b>. Le territoire dispose d'un <b>grand nombre de résidences secondaires</b> : 40,5% sur l'ensemble du territoire et jusqu'à 71% en Oisans. Le nombre d'emplois insuffisants sur le territoire donne lieu à une <b>importante mobilité journalière</b>. Alpes Sud Isère possède une identité touristique marquée. Les ressources touristiques y sont nombreuses : stations de ski, espaces naturels remarquables, etc. Le tourisme hivernal est très important. <b>Le tourisme estival, lui, reste à diversifier et conforter</b>. Cette activité crée de nombreux emplois saisonniers ou pluriactifs et une importante offre d'hébergement (42% des lits isérois).</p>	<p>Le renouvellement des habitants est élevé : chaque année 13400 personnes quittent l'agglomération grenobloise quand 11300 s'y installent. Cet <b>important turn over</b> se caractérise par une diminution du nombre de familles et par un vieillissement de la population. Les atouts paysagers se situent davantage dans l'<b>environnement naturel</b> de l'agglomération qu'en son sein. Les atouts résidentiels tels la présence d'une université dynamique, l'accessibilité PMR et un dense réseau de transports en commun sont contrebalancés par un manque de logements adaptés aux besoins de la population, par la pollution et l'engorgement routier. En comparaison avec d'autres agglomérations, Grenoble a un niveau élevé de <b>tourisme d'affaire</b>, au contraire du tourisme dit d'agrément</p>	<p>C'est un territoire qui connaît une croissance démographique depuis 40 ans, mais avec des taux d'accroissement en diminution. Il est particulièrement <b>attractif pour les cadres et les professions intellectuelles supérieures</b>, du fait de la qualité du cadre de vie, malgré un foncier et un immobilier souvent cher. C'est un territoire de départ pour la tranche d'âge 15-29 ans. On observe un niveau élevé de <b>navettes quotidiennes</b>, dont 21 014 actifs travaillant à l'extérieur et 13 514 actifs qui viennent travailler sur le territoire, avec des échanges largement dominants avec l'agglomération grenobloise, et minoritaires avec l'agglomération chambérienne. La stabilisation, voire le développement de l'activité touristique spécialisée aujourd'hui dans les sports d'hiver de moyenne montagne et le thermalisme appelle une diversification et une modernisation.</p>	<p>Le territoire connaît un <b>solde migratoire positif</b>, principalement en provenance de l'aire grenobloise alors que son solde naturel reste faible et sa population âgée. Le territoire se présente avec un fort caractère rural et agricole et bénéficie d'une bonne desserte routière et ferroviaire. L'augmentation du cout du foncier et de l'immobilier depuis 10 ans rend l'accès au logement des populations locales de plus en plus difficile. De plus, les jeunes quittent le territoire pour leurs études supérieures. C'est également une <b>destination importante de tourisme estival</b>. Néanmoins, une structuration organisationnelle reste à réaliser pour optimiser le potentiel économique et renforcer la notoriété du territoire.</p>	<p>On assiste à une <b>forte progression démographique des zones périurbaines</b> ainsi que dans les communes rurales et au nord du voironnais. C'est également en territoire familial de la <b>question des navetteurs</b> avec 40 000 actifs travaillant dans la Métro et 13 000 actifs venant travailler sur le territoire. C'est un territoire qui présente de <b>nombreuses aménités paysagères</b>, mais également des infrastructures de communication denses et efficaces, des services et un réseau de transport en commun sur Voiron. Néanmoins les institutions publiques sont concentrées sur Grenoble et les jeunes ont tendance à quitter le territoire pour leurs études supérieures. Pour ce qui est de l'activité touristique, <b>le territoire présente de nombreux atouts</b>, cependant les structures d'hébergements et d'accueil doivent être développées. De plus les emplois relatifs au tourisme restent saisonniers et précaires.</p>
LES MOTEURS PRESENTIELS	<p>L'offre commerciale sur Alpes sud Isère est plutôt diversifiée mais en régression quantitative et qualitative avec une évasion vers les zones commerciales de l'agglomération grenobloise. Le Commerce itinérant se développe sur le territoire. Parallèlement à cela, on voit se <b>développer une offre de services à la personne</b> en progression, souvent associative et portée par de petites structures quand les services liés à la santé eux sont en régression. Une offre en <b>circuit court agricole et artisanale</b> est également en train de se développer. Le territoire présente également une offre culturelle riche portée par un tissu associatif important. Globalement, la population semble ancrée localement et s'enrichit par l'arrivée de nouvelles populations sur le territoire, attirées par la proximité de l'emploi et/ou le cadre de vie. On constate la présence d'un part importante de retraités et inactifs en zones rurales et de montagne, ainsi que des revenus modeste en zones rurales.</p>	<p><b>Si l'économie sociale et solidaire représente 10 % des emplois de l'agglomération</b>, principalement concentrés dans la culture, le sport et l'action sociale, l'offre de services à la personne pourrait davantage se développer. L'offre commerciale présente une densité correcte, de qualité ordinaire avec des commerces d'entrée de gamme. <b>29% des emplois salariés de l'agglomération sont publics</b> (secteurs de l'éducation, l'enseignement et la recherche, les services et l'administration). Malgré l'absence d'un événement culturel fédérateur au niveau de l'agglomération, <b>l'offre culturelle est variée et abondante</b>. L'agglomération se caractérise par une forte <b>ségrégation socio-spatiale</b> (malgré un faible taux de chômage et des inégalités moins marquées que dans d'autres agglomérations) et par d'importants <b>déplacements pendulaires</b> (64 000 entrants et 23 500 sortants quotidiennement).</p>	<p>C'est le territoire de la RUG où la <b>part relative des emplois présents est la plus faible</b>, qui est de plus en diminution depuis 1999. L'offre commerciale est d'ailleurs concentrée dans 9 des 47 communes du territoire. Le territoire bénéficie néanmoins d'une <b>commercialisation attractive des produits agricoles locaux</b>. L'offre culturelle est concentrée sur le moyen Grésivaudan, il existe des actions plus limitées dans le reste du territoire soutenues par un mouvement associatif important. Néanmoins on constate une faible part de l'ESS (7,1%). Des mesures de compensation fiscale, financière, stimulation économique ... sont mises en place par la collectivité pour <b>réduire les inégalités</b> et, entre autre, les différences sociales notables entre rive droite, rive gauche et montagne.</p>	<p>Pour ce qui est des commerces et des services aux particuliers, le territoire se positionne dans la moyenne régionale. Une OCMMR à été engagée depuis 2010 afin de dynamiser le commerce. Un Pôle de Coopération Economique a été engagé avec le pays Voironnais pour favoriser les échanges intersectoriels, les mutualisations dans le secteur de l'ESS. <b>L'offre culturelle est axée sur des événements majeurs</b> et une dynamique associative importante. La population présente une part importante de retraités et d'ouvriers, néanmoins on constate une tendance à l'évolution avec les apports migratoires récents. Le revenu fiscal sur le territoire est plutôt bas. On constate une faiblesse de l'emploi pour les jeunes et les femmes.</p>	<p>C'est un territoire extrêmement <b>marqué par le domaine de la santé</b>. En effet l'hôpital de Voiron est le premier employeur du territoire. C'est également un territoire possédant un tissu commercial conséquent en évolution positive. On constate pourtant une évasion commerciale dans les domaines du culturel, des équipements et de l'alimentaire. On assiste également à l'augmentation des emplois de services aux particuliers. Le secteur de la construction est aussi présent sur le territoire notamment avec les métiers liés aux filières énergétiques. Le territoire est également animé par <b>une offre culturelle riche</b> soutenue par les collectivités qui reste cependant à structurer. La proximité avec les universités et les laboratoires de recherche grenoblois, attire une main d'œuvre qualifiée. Le territoire propose également un <b>soutien au développement de l'ESS</b> ainsi que <b>des politiques publiques interventionnistes en direction des quartiers défavorisés</b>.</p>

	ALPES SUD ISERE	GRENOBLE	GRESIVAUDAN	SUD GRESIVAUDAN	VOIRONNAIS
PISTES D'ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conforter l'activité productive et vendre notre cadre de vie attractif</li> <li>Valoriser la large gamme de ressources locales</li> <li>Optimiser l'activité touristique existante</li> <li>S'équiper pour vivre le territoire 24h/24h et 7j/7</li> <li>Saisir l'opportunité d'arrivée de nouvelles population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assumer pleinement le rôle de métropole : penser et encourager l'évolution industrielle sur le territoire de l'agglomération, renforcer les fonctions présentes dans l'agglomération, Porter le rayonnement de Grenoble à l'international</li> <li>Faire de Grenoble une destination choisie : retrouver un solde migratoire positif, renforcer le tourisme d'agrément et l'économie du loisir</li> <li>Améliorer les atouts du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rechercher des créneaux à haute valeur ajoutée dans les industries traditionnelles</li> <li>Accélérer le calendrier de mise en œuvre d'un système unifié de transport/mobilité</li> <li>Etablir une concertation minimale en matière d'urbanisation/aménagement du territoire entre des communes voisines, mais appartenant à des EPCI différents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire du Sud Grésivaudan un territoire habité, équipé et équilibré (la démarche TEPOS, l'OCMMR, l'action en faveur de l'économie de proximité, la maison de l'emploi et de la formation ...)</li> <li>Conforter la position de synergie et de connexion avec les territoires voisins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer et conforter les activités et filières touristiques (tourisme vert, valoriser le patrimoine etc.)</li> <li>Appuyer l'économie rurale et agricole (développement des circuits courts)</li> <li>Coordonner l'offre de commerces et de services</li> <li>Développer les synergies et partager des services pour les artisans et les entreprises</li> <li>Muscler l'ESS</li> <li>Renforcer et recréer un maillage de PME/PMI diffuses sur le territoire</li> </ul>

### CHIFFRES CLES

	ALPES SUD ISERE	GRENOBLE ALPES METROPOLE*	GRÉSIVAUDAN	SUD GRÉSIVAUDAN	VOIRONNAIS	Total 5 territoires de C(L)D	FRANCE
Nb d'habitants en 2010	70 836	398819	97705	43642	91156	702158	62 765 235
Variation annuelle population (1990/2010, en %)	0,8	0,2	1,9	1,2	1,0	0,6	0,5
Variation due au solde naturel (1990/2010, en %)	0,3	0,7	0,7	0,2	0,5	0,6	0,4
Variation due au solde migratoire (1990/2010, en %)	0,5	-0,5	1,2	1,0	0,5	0,0	0,1
% cadres dans la population en 2010	8,3	13,4	16,2	6,4	10,3	12,4	8,8
% retraités dans la population en 2010	27,6	22,1	23,6	29,4	26,4	23,9	26,4
Nb d'emplois en 2010	22 159	210949	35770	13596	34171	316 645	25 770 649
Variation annuelle emploi (1999/2010, en %)	1,1	1,4	5,3	1,5	1,8	1,7	1,5
% cadres dans l'emploi en 2010	10,3	25,3	26	8,4	15,4	22,5	16,6
Revenu par habitant en 2010	14 030	13796	17615	12280	14458	14 343	13 669
Nb de logement en 2010	55 837	197757	47609	20440	41902	363 545	32 520 024
Variation annuelle de logements (1990/2010, en %)	1,1	1,1	2,1	1,7	1,7	1,3	2,5
% résidences secondaires en 2010	40,5	1,5	15,5	5,3	3,7	9,8	9,6

\* NB. : Etude réalisée en 2013, les chiffres portent sur les 28 communes membres de la Métro en 2013.

**Responsable éditorial :** CLD Alpes sud Isère

**Rédaction :** CLD Alpes sud Isère  
 CD Grenoble Alpes Métropole  
 CD Grésivaudan  
 CLD Sud Grésivaudan  
 CD Pays Voironnais

**Crédits photos :** Robert Aillaud - Agence Urope - AURG St. Cassien  
 AURG Chirens - Beallet - Bois des Alpes - M.Chessel - Communauté de communes Grésivaudan - Deschizeaux - ESRF - Séverine Bossanne  
 Alain Heyrault - Images et rêves - M. Mingat - laiterie du Mont Aiguille  
 C.Martelet - Syndicat Mixte Pays Sud Grésivaudan - SVBT - TERSOU  
 S. Trayssac

Wikimedia Commons : Y. Vallée - G. Freihalter

**Crédit carte :** Magali Talandier

**Création charte graphique maquette et mise en page :** La Fabrique studio

**Impression :** Atelier du Grésivaudan sur papier PEFC

Les Conseils de Développement (CD) ou Conseils Locaux de Développement (CLD) sont des espaces de concertation dans les groupements de communes ou dans les Contrats de Développement Durable Rhône-Alpes. Ils regroupent des acteurs issus des milieux économiques, sociaux, culturels, associatifs et des citoyens.

Ils accompagnent les élus dans la définition et la conduite du projet de développement de leur territoire. Ils peuvent être consultés ou se saisir de toute question relative à l'aménagement et au développement du territoire.

En décembre 2009, les CD/CLD de la région grenobloise ont entamé une collaboration sur l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Depuis, ils travaillent régulièrement en réseau sur des sujets qui dépassent leur seul territoire : plans de déplacements urbains, économie territoriale, qualité de l'air, métropolisation...

Dans le cadre de ce travail, nous avons bénéficié de l'expertise de **Magali TALANDIER** économiste-urbaniste, à l'Institut de Géographie Alpine de l'université Joseph Fournier (Grenoble 1), enseignant chercheur au sein du laboratoire PACTE.

Cette étude a bénéficié du soutien financier de la Région Rhône-Alpes.

